



LABORATOIRE MIXTE INTERNATIONAL
MACOTER
RECONFIGURATIONS MALIENNES
COHESIONS - TERRITOIRES - DÉVELOPPEMENT



Campus de Kabala, Bâtiment de la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation, 2^e étage droite / www.lmi-macoter.net

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

**UNIVERSITÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO (ULSHB)
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (FSHSE)**

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme d'anthropologie

Cycle MASTER

2017-2019

Option « Société, Culture et Développement »

Titre du mémoire :

***ROLE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DEVELOPPMENT LOCAL : CAS
DE LA COLLECTIVITE DE BOUGOUNI.***

MEMOIRE ACADEMIQUE

Présenté par : Kassim Bagayoko

Dirigé par : Dr. Idrissa Soiba Traore : Maitre de conférences et recteur de L'ULSH de Bamako

Dr. Hawa Coulibaly : Poste Doctorante, université Jaurès Toulouse (France)

Mémoire soutenu devant le jury composé de :

Dr .Mörike Dembélé : Maitre-assistant à l'ULSHB, FSHSE(Mali) **Président du Jury**

Dr. Sadio Soukouna : Politiste, Maitre-assistant, USJPB, FSAP (Mali) **Rapporteuse**

Dédicace

A ma très chère mère : Korotoum Coulibaly, car elle est la raison de mon existence.

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à la communauté scientifique, à l'ensemble des professeurs du Master SOCDEV (société culture et développement) pour la qualité de la formation reçue et singulièrement ma directrice de mémoire Docteure Coulibaly Hawa qui n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil communal de Bougouni ainsi que les membres du comité local de jumelage. Notamment, j'adresse un grand merci à feu Mr.Nouhoum Doumbia qui est le président actif du comité de jumelage et qui fut également le premier maire de la commune de Bougouni.

En outre, je remercie infiniment mes parents. J'ai une pensée particulière pour mon père Mr Mohamed Bagayoko qui m'a inscrit à l'école. Père, il y a 19 ans, tu es parti alors que j'étais très jeune. Mais, tu resteras gravé dans ma mémoire. Tes soutiens moraux, financiers, bénédictions, et tes encouragements... ne m'ont pas fait défaut. Que la terre te soit légère Papa.

Enfin, mes remerciements s'adressent à :

- Mamourou Coulibaly, le maire actuel de Bougouni pour ses soutiens constants et inestimables.
- Dr.Toukara Aly professeur à la FSHSE (faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation) pour sa contribution à l'amélioration de la qualité de ce travail.
- Feu Dr Dakouo Ambroise ex-coordonateur d'ARGA (alliance pour refonder la gouvernance en Afrique) Mali pour ses conseils et encouragements.
- Dr BAH professeur à la FSHSE (faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation) pour sa contribution dans la production de ce document.
- Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

SIGLES ET ABREVIATIONS

Veillez faire un classement par ordre alphabétique.

A.I.F : DONKANSIGI : Appui aux initiatives de base pour le développement de la femme

A.N.I.D.E : Association nietagasso pour le développement

AAOSB : Association Malienne d'intervention et action pour le développement

Accès distance facile

ACODEP : Appui aux collectivités Décentralisées pour un développement décentralisées pour un développement participatif

ADEMA-PASJ : Alliance pour la démocratie au Mali-Parti Africain pour la solidarité et la justice

AFAICO : Association des formateurs pour l'appui aux initiatives communautaires

AGETIP : Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics

AICO : Appui aux initiatives communautaires

AID/Mali : Association Malienne d'intervention et d'action pour le développement

AMATEVI : Association malienne d'assistance technique villageoise

AMPJ : Association malienne pour la promotion des jeunes

ARGA : Alliance pour refonder la Gouvernance en Afrique

ASMA : Alliance pour la solidarité au Mali

BAECIL : Bureau d'étude et appui conseil aux initiatives locales

BARIKA

BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole

CAP : Certificat d'étude professionnel

CEPID : Cabinet d'étude et planification des interventions

CERFADEL : Cercle d'étude et de réflexion et d'appui en Décentralisation et Développement

CDS : Convention Sociale-démocrate

CFP : Contribution a la Formation Professionnel

CFA : Franc de la Communauté financière africaine

CGCT : Code General des Collectivités Territoriales

CMDT : Compagnie Malienne de Développement de Textile

CNJ : Conseil National de la Jeunesse

CODEM : Convergence pour le développement du Mali

CS = Charbon symptomatique,

Cs/réf : Centre de Santé de référence

CSCOM : Centre de santé communautaire

EDMSA : Energie du Mali société anonyme

FARE Ankawili

FSHSE : Faculté des Science Humaines et Sciences de l'Education

GADS : Groupe d'action pour le développement

GIE : Groupement d'intérêt Economique

HELVETAS : Organisation Suisse d'aide au Développement

IEC : Inconvénient des Médicaments contrefaits

IFM : Institut de formation des élèves maitres

ISFRA : Institut supérieur de formation et de recherche appliquée

O.I.Y. Mali : ONG JIGIYIRI Mali

OMH : Office Malienne de l'habitat

ONG : Organisation non Gouvernementale

ORTM : Office Radio-Télévision du Mali

OSC : Organisation de la Société Civile

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PDSEC : Programme de Développement Economique et Socio-culturelle

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PGR : Projet de gestion rurale

PMA : Paquet minimum d'activités, curative, préventive, promotionnelle-gestion

PMH : Pompe a Grande Diamètre

PPCB= Péripleumonie contagieuse bovine,

PRADEC : Programme d'appui à la décentralisation et de développement de l'éducation
participation communautaire

PRODEC : Programme Décennal de l'Education

RGPH : Recensement General de la Population par Habitant

RN7 : Route National 7

RN8 : Route National 8

RN9 : Route National 9

RPM : Rassemblement pour le Mali

SOMAGEP : Société malienne de gestion de l'eau potable

SOTELMA : Société des Télécommunications du Mali

SUCO : Solidarité, Union, coopération

TDRL : Taxe de Développement Local

TP : Travaux publics

VIH/SIDA : Virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise

FSHSE : Faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation

AAFNOR : Association française de normalisation

IDE : infirmier diplômé d'Etat.

IPS : infirmière praticien spécialisé

Sommaire

Dédicace.....	1
Remerciement.....	3
Sigles et Abréviations.....	5
Sommaire	6
Résumé.....	8
Introduction.....	9
Chapitre I: Méthodologie de recherche.....	11
Chapitre II : Définition des concepts et revue de la littérature.....	16
Chapitre III : Présentation de la commune.....	24
Chapitre IV : les domaines d'action de la coopération décentralisée dans la commune de Bougouni.....	62
Conclusion :	80

RESUME

Ce travail de recherche porte sur le rôle des actions de coopération décentralisée dans le développement dans la commune de Bougouni. Cependant l'objectif général de notre étude était d'analyser le rôle de la coopération décentralisée dans le développement de la commune de Bougouni. Il comprend au total cinq (5) chapitres.

Ce mémoire a été réalisé à travers la méthode qualitative. Cependant un guide d'entretien a été administré auprès des différents acteurs impliqués dans l'étude, ceci nous a permis de savoir que dans la commune de Bougouni, les actions de coopération décentralisée portent entre autres sur les domaines de l'éducation (amélioration des conditions d'apprentissage...), de la santé (accès aux centres de santé, amélioration de la qualité des soins, réduction de la mortalité infantile...), de l'environnement (assainissement de la commune), de l'hydraulique (accès à l'eau potable), de la création des activités génératrices de revenus pour les femmes, de l'artisanat. Le financement provient des acteurs externes. Ces fonds sont injectés dans les projets sociaux. La coopération décentralisée, renforce la gestion institutionnelle de la commune. Les partenaires ont construit des nouveaux bâtiments et rénové les anciens. Ensuite une dotation en salle informatique équipée de matériels informatiques au sein de la mairie.

Dans le cadre d'une mobilisation collective des élus locaux et des partenaires internationaux, notre démarche consiste d'une part, d'analyser le mécanisme de mise en œuvre des projets dits de développement local dans la commune de Bougouni. D'autre part, notre travail consiste à déterminer les difficultés entravant le processus de mise en place de ces actions.

Ce travail démontre que les projets issus de la coopération décentralisée se focalisent sur les populations locales lesquelles sont les principales bénéficiaires. Cependant, nous observons un manque d'implication de ces mêmes populations aux prises de décisions et à l'élaboration des projets. Celles-ci restent les prérogatives des élus locaux, chefs de quartiers, agents des services déconcentrés de l'Etat, agents d'ONG qui interviennent dans le choix des domaines et des lieux d'implantation des projets de coopération décentralisée dans la commune.

INTRODUCTION

L'Etat malien aussi bien que les collectivités territoriales considèrent la coopération décentralisée comme une stratégie de développement social, économique et culturel. Focalisée sur le niveau local, cette forme de coopération mobilise une diversité d'acteurs (collectivités territoriales, associations, ONG) intervenant dans les territoires ruraux/urbains.

Selon les travaux de Dr H. Coulibaly (2015, page ???) : « *La coopération décentralisée est une coopération de collectivité à collectivité. Elle consiste à établir des relations de coopération entre des collectivités locales relevant d'États différents. Ce sont des relations initiées par les pouvoirs locaux et appuyées par le pouvoir central. C'est une ouverture vers de nouveaux partenaires favorisant l'implication de plusieurs acteurs dans les pratiques de coopération tout en ayant la collectivité territoriale comme élément déterminant et distinctif* ».

Selon le code général des collectivités territoriales (CGCT) : « *L'expression désigne aussi toutes les formes de coopérations que les collectivités territoriales Françaises ou leurs groupements peuvent développer avec des autorités ou des collectivités locales étrangères dans le respect des engagements internationaux* ».¹ En outre : « *On parle de coopération décentralisée, lorsque deux ou plusieurs collectivités à l'interne ainsi qu'à l'externe tissent des relations de partenariats à travers lequel des perspectives de développement économique, culturel, social sont enclenchés dans un cadre normatif* »².

Les domaines d'action de la coopération décentralisée sont multiples. Il s'agit entre autres des actions liées à la santé, à l'éducation, à l'assainissement, au maraîchage, à l'hydraulique, au sport, au renforcement de la capacité des élus pour la gestion communale, à l'élevage, à l'artisanat, à l'appui aux organisations de femmes...

A travers l'exemple de coopération entre la commune de Bougouni et la ville d'Aurillac (dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en France), l'objectif principal de notre étude est d'analyser le rôle de la coopération décentralisée dans le développement de la commune de Bougouni. Les objectifs spécifiques consistent à : expliquer le mécanisme de mise en œuvre des actions ; à analyser les modalités d'implication des différents acteurs (élus, populations locales, ONG...)

¹art L 1115-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

² <http://WWW.vie-public.fr/decouverte/institutions/collectivites-territoriales/collectivite-territoriales> consulté le jour, mois, année, heure ?

dans la réalisation des projets ; à déterminer les impacts réels de cette coopération sur la gestion communale ainsi que sur les conditions de vie des populations locales.

Ainsi la problématique majeure de notre recherche est la suivante : quel est le rôle de la coopération décentralisée dans les actions de développement local dans la commune de Bougouni ?

D'autres questionnements relèvent de cette problématique majeure :

-Comment les actions sont mises en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée dans la Commune de Bougouni ?

-Les actions de coopération décentralisée impliquent-elles les populations ainsi que les associations locales dans la mise en œuvre des projets à Bougouni ?

-Quel est l'intérêt de la coopération dans le renforcement de la capacité des élus de Bougouni pour la gestion communale ? Quels sont les impacts de la coopération décentralisée dans les actions de développement local dans la commune de Bougouni ?

Afin de répondre aux problématiques de cette étude, nous avons formulé les hypothèses ci-dessous :

- La mise en œuvre des actions de coopération nécessite la mobilisation d'une diversité d'acteurs.
- La coopération décentralisée renforce la gestion institutionnelle de la commune de Bougouni.
- La coopération décentralisée se révèle comme un dispositif de développement pour la commune de Bougouni.
- Les actions de coopération permettent d'améliorer les conditions de vie des populations locales de Bougouni

Ce mémoire s'articulera autour de deux grandes parties. La première partie est consacrée au cadre théorique et méthodologique de ce travail. La deuxième partie portera sur le contexte territorial d'étude, l'historique ainsi que les enjeux de la coopération décentralisée dans la commune de Bougouni.

Chapitre I : Méthodologie de recherche

Pour l'élaboration de ce mémoire, notre méthodologie de travail s'articule autour de grandes étapes qui sont : l'observation, la revue documentaire et les enquêtes de terrain.

1- L'observation du terrain

Cette première étape de notre travail a consisté en une observation des actions issues de la coopération décentralisée dans la commune de Bougouni. Les objectifs de notre étude ainsi que les hypothèses émises découlent de cette observation du champ d'étude. Cela nous a également permis de placer notre étude dans un cadre géographique, d'identifier les acteurs ainsi que les projets de coopération décentralisée mis en œuvre dans la commune.

2- La revue documentaire

Comme le recommande toute recherche scientifique, la revue documentaire fut pour nous un moyen de poser les jalons de notre étude. Grâce à cette recherche documentaire, nous avons été en mesure d'élaborer le cadre théorique de cette étude.

Ainsi, ce travail de revue documentaire nous a permis de collecter des informations relatives à la coopération décentralisée à travers des travaux existants. Les documents que nous avons lus dans les centres de documentation nous ont servis de repère. Cela fut pour nous un moyen de placer notre étude dans un cadre conceptuel et de cerner des aspects très pertinents de cette recherche.

Concrètement, nous avons consulté des documents dans certains centres de documentation. Il s'agit notamment de la bibliothèque universitaire de l'ex-flash (faculté des lettres arts et sciences humaines) aujourd'hui appelé FSHSE (faculté des sciences humaines et des sciences de l'éducation). Nous avons également consulté des documents à la bibliothèque nationale, à l'Institut Français du Mali, à l'ISFRA (Institut Supérieur de Formation et de recherche appliquée). Nous avons également exploité des documents au Centre des Ressources de l'Alliance Malienne pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA).

A la bibliothèque de la mairie de Bougouni, nous n'avons pas eu de document qui traite intégralement notre sujet. Cependant, le premier maire de la commune de Bougouni a mis à notre disposition des documents qui retracent le bilan des activités mises en place par la

coopération de 1999 à 2015. Ce dernier a également mis à notre disposition une vieille cassette qui retrace les événements en lien avec l'historique de la coopération décentralisée dans la commune.

En outre, des recherches sur internet nous ont permis d'accéder à des articles traitant amplement les enjeux de la coopération décentralisée.

La consultation de l'ensemble de ces ressources a été capitale pour notre travail.

TABLEAU N°1 : Acteurs rencontrés sur le terrain

N°	ACTEURS RENCONTRES	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	DOMAINES D'ACTION	TOTAL
1	Les élus municipaux	5		Santé, éducation, environnement, culture et le sport	5
2	Les agents de services déconcentrés de l'Etat/ services techniques (santé, éducation)	8	5	Santé, éducation	13
3	Les membres Comité local de jumelage	3	2	Ingénieur d'élevage, Directrice de jardin d'enfant, directeur de Radio, enseignant	5
4	Population locale	3	1	Employé d'usine, Comptable, Vulgarisateur, enseignante	4
	Acteurs sociaux (CNJ, Aproféb (Association pour la			Le maraichage, le sport,	

5	promotion des femmes et des enfants de Bougouni ...etc.	4	1	l'environnement. L'environnement Développement rural, santé, lutte contre les IST VIH/SIDA et la promotion féminine.	5
	TOTAL	23	9		32

Source : enquête personnelle, 12 Avril au 20 juillet 2018 à Bougouni.

3- Les enquêtes de terrain

Le choix de la commune de Bougouni comme lieu d'étude s'explique par le fait que la majorité des actions de coopération décentralisée y sont réalisées dans la région de Sikasso depuis 1984. Etant une commune urbaine, Bougouni est aussi le chef-lieu du cercle de Bougouni.

Suite au choix de la commune de Bougouni comme lieu d'étude, nous avons mené des entretiens auprès des acteurs locaux plus ou moins impliqués dans la coopération. Ainsi, les enquêtes de terrain dans la commune de Bougouni occupent la majeure partie de notre méthodologie de travail.

La réalisation de ces enquêtes a nécessité la prise en compte de l'ensemble des acteurs impliqués dans la coopération décentralisée de la commune. Cependant, les réalités du terrain ont fait que nous n'avons pas pu enquêter auprès de certains acteurs. Il s'agit de la préfecture, de certaines organisations de la société civile. En effet, ce jumelage est confronté à des dysfonctionnements depuis 2010 suite au détournement d'un conteneur par l'ancien maire de la commune. La mutation de certains anciens responsables des structures au sein de la préfecture et des ONG ont fait que nous n'avons pas eu certaines informations car les nouveaux responsables n'avaient pas d'informations sur la coopération. Nous avons également fait ce même constat au niveau des conseillers municipaux nouvellement élus. Il faut noter que malgré ces contraintes sur le terrain, nous avons effectué un mois de recherche qualitative dans notre zone d'étude. Pendant cette étape, nous avons écouté des récits sur le jumelage depuis son origine, sur des expériences personnelles à travers des entretiens individuels avec des organisations de la société civile, des agents des services techniques, des populations locales, des membres du comité local de jumelage. Etant donné que nous sommes natifs de la localité, cela fut un atout qui nous a permis

d'accéder à des informations. Des causeries avec les parents, les amis représentent une stratégie d'accès aux informations.

Il importe de mentionner que durant nos enquêtes, nous avons pu mobiliser cinq anciens conseillers municipaux qui ont fourni des informations pertinentes sur l'historique du jumelage ainsi que son apport au développement local à Bougouni. Nous sommes intéressés à ces anciens conseillers par ce qu'ils ont été au cœur de ce jumelage. En particulier, nous avons rencontré l'ancien maire de Bougouni afin d'obtenir des informations précises sur la coopération dans cette commune. Cela nous a permis de surpasser des rumeurs liées aux acteurs de la coopération et de nous inscrire dans une posture de neutralité. Car il importe de retenir que les enjeux de la coopération occasionnent parfois une confrontation des discours tenus par les élus locaux et ceux tenus par les populations locales.

Il apparaît ici une problématique de prénotion. Comme le disait Durkheim « Insistons en revanche sur les « prénotions » que tout sociologue rencontre tôt ou tard dans ses recherches .Durkheim les définit comme : « des représentations schématiques et sommaires, qui sont bien adaptées à des pratiques sociales par ce que « l'homme ne peut pas vivre au milieu des choses sans s'en faire des idées d'après lesquelles il règle sa conduite »,mais qui n'ont rien de scientifiques, qui « défigurent le véritable aspect des choses et que nous prenons pourtant pour des choses mêmes ».(Durkheim Emile, 1975, p :47 ³.)

Un des avantages dans cette recherche est que notre oncle est le maire actuel de la commune et a été conseiller des années 2000 à 2010. Cela fut pour nous à la fois un atout et une contrainte. Nous avons été bien accueillis par la mairie, les populations. Cependant, le maire sortant et son adjoint n'ont pas voulu beaucoup collaborer avec nous pour des raisons politiques. Ceux-ci se sont mis dans une posture de méfiance.

Etant originaire de la localité, nous devons aussi noter que la maîtrise de la langue Bambara de nos interlocuteurs et notre appartenance ethnique Malinké, furent pour nous également des avantages. Cependant, lors des entretiens, certains de nos interlocuteurs se sont montrés réticents car ceux-ci considéraient que nous faisions probablement un travail d'espionnage au compte du gouvernement ou du maire de la commune.

En somme, nous avons rencontré une quarantaine de personnes de toutes catégories confondues : jeunes, vieux, femmes, hommes politiques. En dehors des entretiens formels, nous

³ Emile. Durkheim, (1975), les règles de la méthode sociologique, Flammarion, France, pp : 47

avons pu obtenir des informations auprès des personnes ressources lors des discussions informelles. Ces enquêtes ont duré deux mois durant lesquels nous avons quotidiennement fréquenté certaines personnes ressources. Cela nous a permis de gagner la confiance de ces personnes et de mieux intégrer notre terrain de recherche.

Nous avons noté dans notre journal du chercheur au quotidien, tout ce que nous avons observé ; souvent ce sont des propos que les acteurs ne diront pas lors d'une interview formelle.

Aussi, avons-nous utilisé, la méthode de l'anthropologie visuelle qui permet au chercheur d'appuyer les résultats de ses recherches avec des images ou des films ethnographiques. Cela permet de donner plus de visibilité et de mieux concrétiser les faits du terrain. En effet, nous avons utilisé notre téléphone portable pour prendre des photos. Il s'agit des images qui concernent les projets qui ont été réalisés dans le cadre du jumelage. Ces images permettront de soutenir nos analyses.

4- Les difficultés rencontrées

Le refus de collaboration de certains acteurs fut l'une des difficultés majeures de ce travail du fait de la méfiance de ceux-ci à nous donner des informations sur le jumelage. D'autres parmi eux ont considéré que notre travail était probablement de contrôler les moyens mobilisés dans le cadre du jumelage afin de mettre en exergue les pratiques de corruption et aucun des acteurs ne souhaite être désigné comme responsable de ces pratiques auprès de la mairie. Nous avons dû préciser notre positionnement neutre auprès des acteurs pour tenter de les rassurer en disant que nous sommes juste étudiant.

A titre d'exemple, la trésorière du comité local de jumelage n'a pas souhaité nous mettre en contact avec les associations bénéficiaires qui ont été créées dans le cadre du jumelage et à mettre à notre disposition la documentation en rapport avec le sujet. Nous précisons que cette trésorière l'ancienne maire de la commune ne nous a pas considérées comme jeune chercheur mais plutôt comme le neveu de l'actuel maire. Par crainte d'avoir des conflits avec la nouvelle équipe municipale, elle a donc fait une rétention d'informations. Or les nouveaux conseillers municipaux avec qui nous avons mené quelques entretiens n'ont pas beaucoup d'informations sur le jumelage. Il n'y a pas de transmission d'informations entre l'ancienne municipalité et les nouveaux élus. Cela est problématique dans un cadre de coopération décentralisée laquelle est

menée par les autorités locales. En effet, l'appropriation personnelle des actions de la coopération de la part de certaines personnes est une difficulté majeure.

*

Chapitre II : Définition des concepts et revue critique de la littérature

Nous rappelons que la coopération décentralisée est une action axée sur le niveau local et portée par les acteurs territoriaux. De ce fait, notre étude mobilise certains concepts clés qui sont : la coopération, la décentralisation, le développement, la gouvernance, le projet. La définition de ces concepts est suivie par une analyse critique de la littérature liée à la pratique de la coopération décentralisée.

I-Définition des concepts

Cette sous-section est consacrée à la définition des concepts de la coopération, de la décentralisation, du développement, de la gouvernance, et du projet lesquels constituent les mots clés que nous utilisons dans ce travail.

I-1-Coopération

De manière globale, selon J. Teinturier : « *la coopération relève de relation entre deux parties qui ont réellement quelque chose à échanger de même nature : des informations, des compétences, des produits ...ou qui poursuivre un objectif commun* »⁴. Dans cette situation ce sont nos intérêts qui sont en jeu et qui sont à défendre » (2000: 53).

S'agissant de la coopération, F. Petite ville (année, page) explique qu'elle désigne toutes « *les opérations de coopérations mise en œuvre directement ou sous leur impulsions, ou avec leur soutien par des collectivités territoriales* » ou encore, les « *relations de coopérations que nouent les collectivités territoriales Françaises avec des personnes morales de droit public étranger* ».

Selon A. le SAUX « *la coopération décentralisée est une aventure politique car elle procède de décisions prise par les élus de deux collectivités désireux de travailler ensemble, de partager des projets et des ambitions, d'œuvrer conjointement à l'amélioration de la vie quotidienne des populations* » (2008 : 35).

⁴ TINTURIER Jacques, de la coopération à l'aide au développement en Afrique : proposition pour une politique d'aide de la France, 2000 ; édit : Harmattan : 55

1-2-Décentralisation

Selon J. Demande Marie et Isabelle Tyminski « la décentralisation fait référence au processus engageant des transferts de pouvoir d'un niveau central à un niveau local, de l'Etat central à des institutions différentes »⁵ (2000 : 7).

Dans le document de RIPAS « *la décentralisation fait allusion au transfert de pouvoir aux collectivités locales : commune, communautés rurales, avec pour objectif de les rendre responsables et a même de promouvoir le développement de leur localité* »⁶. (1993 :110)

Les théoriciens du développement ont développé un grand nombre d'arguments qui sont résumés ci-dessus. Selon N. Uphoff et M. Esman, en premier lieu, « *La décentralisation est considérée comme une condition nécessaire pour l'amélioration de la planification et la mise en œuvre du développement. Ils soutiennent que la décentralisation rapproche les autorités du gouvernement des citoyens* »⁷ (D.A. Rondinelli et G.S. Cheema, 1983) leur permettant ainsi de disposer d'une meilleure information que celle fournie par des structures centralisées sur les besoins des populations et les priorités locales (1974: 28).

1-3-Développement

Selon T. Jacques le développement a pour but « de chercher à rendre plus autonomes des populations en situation de détresse. Les causes sont nombreuses et diverses : insuffisance d'alimentations, d'éducation et de formation, absence d'instruments et de connaissances techniques pour améliorer la situation économique, il nécessite la maîtrise d'outils par les utilisateurs eux-mêmes. C'est la condition même de leur autonomie. Il améliore leurs conditions de vie dans le système social et à travers les domaines d'activité qu'ils ont choisis⁸ ». (Année: 55)

En ce qui concerne la définition critique que G .Rist donne du concept de développement tel que utilisé par les acteurs du développement : « *ensemble de pratiques parfois contradictoires qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon*

⁵ Jo Demande Marie, Décentralisation et gouvernance locale en Afrique : des processus des expériences, 2000 ;
édit : Corlet imprimeur, p : 7

⁶ Revue des institutions politiques et administratives du Sénégal, la décentralisation régionale au Sénégal : Actes
du 9^e colloque de la RIPAS, Dakar, 1993 ; edit : Fondation Frederich Ebert : 110

⁷ Magassa Hamidou et Manuel Ortega Hegg, pouvoir locaux et décentralisation, (1997), Paris ; édit :
Harmattan : 28

⁸ Op.Cité : TINTURIER Jacques ; pp : 55

généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande sociale⁹».(2002: 1).

Dans le rapport général de recommandation stratégique et plan d'action, des Etats généraux de la décentralisation au Mali, il est estimé que depuis l'indépendance les questions de développement ont été abordées comme dépendant surtout de la mobilisation de ressources extérieures alors que « *le développement c'est d'abord et avant tout mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières du pays lui-même et favoriser l'émergence d'initiatives des divers acteurs¹⁰* ». Chaque collectivité territoriale devient ainsi un espace d'initiatives en matière de développement (2013: 108).

Cependant selon J. Pierre Olivier de Sardan, « *il y'a développement dès lors qu'il y'a des développeurs (occidentaux, nationaux, institutionnels ou ONG), dès lors que des interventions volontaristes d'origine extérieure a un milieu-cible visent à transformer en partie ce milieu cible, en général par l'introduction de technologie nouvelles et ou la transformation de certains comportements économiques et au moins indirectement, non économiques*¹¹ » (1993 : 1).

I-4-Gouvernance :

J. Demante Marie et Isabelle Timynski expliquent que : « *La gouvernance fait référence à l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends. La gouvernance englobe l'Etat, les organisations de la société civile et le secteur privé. La bonne gouvernance doit permettre d'allouer et de gérer les ressources de manière collective. Elle se caractérise notamment par la participation, la transparence et la responsabilité. Elle recouvre aussi les notions de primauté du droit, d'efficacité, d'efficience et d'équité* » (2008 : 7).

⁹ www.undp.org/hdr2002/français/indicateurs.pdf).

¹⁰ Rapport general recommandation stratégie et plan d'action, les Etats généraux de la décentralisation au Mali,(2013), édit : la coopération suisse ,pp : 108

¹¹ Olivier de Sardan j, p, 2007, le développement comme champ politique local, Bulletin de L APAD, 1.

Cependant selon R. Karsenty, Bertrand la gouvernance « *c'est l'exercice d'une maîtrise sur les choses, l'organisation des prérogatives qui y sont associées et la réglementation des relations de tous ceux qui y sont impliqués, plus ou moins volontairement, en terme de droits et d'obligation* ¹² » (1996 : 235)

Quant à O. SY, « *le concept de gouvernance a un intérêt dans l'analyse et la compréhension des problèmes des pays parce qu'elle est une notion englobant qui désigne l'art de gérer les affaires publiques en maintenant la cohésion et l'équilibre entre les diverses composantes d'une société. Ce sont les ruptures d'équilibre et de cohésion qui sont les causes profondes des conflits incessants qui, non régulés, installent l'instabilité donc le non développement* ¹³ » (2009 :166)

Pour P. Calame « *la gouvernance est une question éternelle qui demande des réponses spécifiques dans le temps et dans l'espace. Chaque société et chaque pays aux différentes étapes de leur évolution doivent forger le modèle de gouvernance qui rencontre ses références et ses valeurs, tout en respectant des principes qui, eux peuvent être universels* ¹⁴ ». (2009 :164)

Selon P. Lamy de la gouvernance un processus par lesquels « *des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre, contrôlés* ¹⁵ , reste à cet égard valable à d'autres échelles d'analyse » (2005 :55-64).

I-5-Projet

Selon J. Marie : « *Un projet est une aventure temporaire entreprise dans le but de résoudre un problème de façon unique. Temporairement car un projet se termine à une date déterminée et unique, car le résultat final est propre au projet entrepris* ¹⁶ ». (2009 : 6)

Cependant, selon l'organisation Mondiale de Normalisation le projet est : « *un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates*

¹² Eberhard Christoph, droit, gouvernance et développement durable, (2005), paris, édit : Karthala, p : 241

¹³ SY Ousmane, Reconstruire l'Afrique : vers une gouvernance fondée sur les dynamiques locales, (2009), Paris, édit : Jamana, p : 166

¹⁴ Op. Cite : SY Ousmane ; pp : 164

¹⁵ ALLEMAND, S, 2005, Du gouvernement aux gouvernant in les enjeux du développement durable, édit : Harmattan, pp : 55-64

¹⁶ Marie J, in Charles Menye,(2009),processus d'élaboration des projets dans l'administration Camerounaise : le cas du ministère de l'Environnement et de la protection de la nature (MINLP),Université catholique d'Afrique central (UCAC)-département économie et finance.

*de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes des délais de couts et de ressources*¹⁷» (2003 : 14).

Selon l'A.AFNOR (un projet est : « *une démarche spécifique qui Permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir*¹⁸ » et ajoute « Qu'un projet est défini et mis en œuvre pour répondre au besoin d'un client (...) et Implique des besoins à entreprendre avec des ressources données » (1992 : 1).

II- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Cette revue critique de la littérature a pour but de croiser certains travaux scientifiques ainsi que certains documents produits par des institutions étatiques concernant la coopération décentralisée. Cette analyse nous permettra de mieux cerner notre sujet de recherche et d'appréhender en amont les travaux déjà effectués sur la thématique.

Le guide de la coopération décentralisée¹⁹ mentionne la méthode d'orientation de renforcement des capacités des collectivités pour la structuration des projets de partenariats entre les collectivités maliennes et celle de l'étranger. Elle brosse également les enjeux, les insuffisances de la coopération décentralisée ainsi que les bases fondamentales qui ont suscités la mise en œuvre de la coopération décentralisée perçue comme mesure de consolidation de la décentralisation (p.18-43).

Le document sur l'aperçu général sur la coopération décentralisée au Mali met en évidence la perception de façon générale des acteurs maliens. L'Etat central, les élus estiment que la coopération décentralisée est une trajectoire ou perspective de développement politique, économique, social et culturel pour les collectivités maliennes à travers les axes d'interventions des partenaires...²⁰.

Dans les fondements juridiques de la coopération entre les collectivités territoriales au Mali ; il est abordé l'ensemble des lois qui régulent, orientent, normalisent la coopération entre les

¹⁷ Op, Cite : Marie J in Charles Menye ; pp : 1-4

¹⁸ Lenfle Sylvain, Midler Christophe, *Gestion de projet et innovation*, (2003), Paris ; pp : 1

¹⁹ Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, *GUIDE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE AU MALI*, ed, Coopération Française SCAC Bamako Mali.

²⁰ Op.cite, Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales
<http://dgct.gouv.ml/telecharger/les%20possibilités%20collaboration%20avec%20les%20CT.pdf>, consulté le 26 juin, 2018

collectivités locale dans leur administration au plan national et international dont l'article 21 de la loi n°2012-005 du 23 janvier le confirme. Concernant le cadre normatif, octroie un statut de légitimité aux accords, concernant la coopération décentralisée avec l'Etat ainsi que les partenaires étrangères. Elle brosse également les enjeux de la coopération décentralisée, figurant dans le document du guide de la coopération décentralisée, Perçu en tant que vecteur de consolidation des collectivités pour la mise œuvrent des actions de partenariats. Page 1 à 10

²¹Dans la politique nationale de la décentralisation, il est mis en exergue les différentes perspectives mises en œuvre par les acteurs de la décentralisation entrant dans le cadre de la consolidation de la politique de décentralisation. Elle touche à une panoplie d'objectifs entrant dans le cadre de sa consolidation dont l'une des plus pertinents qu'avons-nous mentionnés est le renforcement de la capacité des élus pour la maîtrise de l'ouvrage et des perspectives pour le développement local.

A travers nos constats concernant la documentation exploitée en lien avec la coopération décentralisée, dans le premier article il ressort la mise en place d'un guide dans le cadre du renforcement de la capacité des responsables des collectivités pour la construction des projets, concernant la recherche des partenaires de collectivité nationale et internationale. Nous trouvons cette dynamique conforme à celle du contenu du document de la politique nationale de la décentralisation dont il ressort le renforcement de la capacité des élus, contrairement au second article, où il ressort la perception des élus concernant les actions de coopération qu'ils trouvent salutaires en terme de développement, ensuite le quatrième article portant sur les lois qui régulent et orientent les actions de coopération décentralisée se trouve également opposé aux trois autres articles.

Enfin, nous pensons que la coopération décentralisée comme une alternative pour les collectivités maliennes et étrangères de tisser des liens de partenariat ayant pour objectif le développement politique, économique sociale et culturel inclut dans un cadre normatif.

²¹ Ministère de l'administration territoriale et de la Décentralisation, document cadre politique de la décentralisation 2015-2024 : <http://dgct.gouv/politique-strategie/DCPND-2024%20version%20soumise%20des%20minis.consulté>, le 26 juin, 2018

Dans l'ouvrage intitulé *l'aide fatale* de Dambisa Moyo²², l'auteur affirme que « *l'assistance financière a été et continue d'être un désastre pour le développement économique, politique et humanitaire des pays en voie de développement* ».

Quenum. J. « *pense que la coopération décentralisée est le moteur du développement local elle offre une réelle possibilité aux populations de prendre en main leur destin* »²³.

²⁴Le développement comme champ politique local d'Olivier de SARDAN: Il affirme que « *tout projet de développement apparaît comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes .On peut dire que c'est un système de ressource et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière* »²⁵.

Au regard de ces différentes conceptions sur la coopération et les projets de développement nous pouvons affirmer que les deux auteurs Dambisa et Olivier se retrouvent dans la même dynamique sur le sujet. Dambisa voit l'aide de la coopération comme une politique d'assistance qui entrave le développement de certains pays de l'Afrique. Conformément à Olivier de Sardan qui la perçoit comme une opportunité où chaque acteur tire son épingle du jeu contrairement à Quenum qui la perçoit comme une trajectoire permettant de sortir de la pauvreté, permettant à un pays d'être responsable de son propre développement à travers la valorisation de ses produits locaux.

Nous pensons que l'aide doit et elle devrait permettre à l'Afrique de sortir du cercle de la pauvreté et assumer ses responsabilités pour son propre développement. Puisqu'après l'indépendance, la gouvernance de la plupart des états était centralisée, face aux questions de pauvreté de nombreuses aides ont été octroyées à ses Etats pour pouvoir enclencher des perspectives de développement et sortir du cercle vicieux de la pauvreté qui fragilisait la

²²Dambisa.Moyo, (2009), *L'aide fatale*, JC Lattes, France.

²³ Quenum.J, in Abdoul.Azise Sodore, (2008), *Expérience de coopération décentralisée dans les communes d'OUAHIYIGOUYA, ZINIARE, ET TANGHIN-DASSOURI*, Université de Ouagadougou, Département géographie.

²⁴ Olivier de Sardan j, p, 2007, *le développement comme champ politique local*, Bulletin de L APAD, 3.

²⁵Olivier de Sardan j, p, 2007, *le développement comme champ politique local*, Bulletin de L APAD, 3.

gouvernance de ses Etats. Mais cette forte investigation des partenaires financiers n'avait pas produit de grands impacts sur les conditions socio-économiques des populations de ses états, dus à la mauvaise gouvernance.

Chapitre III : LA PRESENTATION DE LA COMMUNE

I - Historique du peuplement de Bougouni

L'origine de la commune de Bougouni se situe dans le Macina plus précisément à Kani.

A la recherche de pâturage abondant, des peulhs avaient quitté le Macina pour d'autres lieux. Ils ont sillonné le pays du nord au sud en traversant l'actuelle région de Ségou, Koulikoro et Sikasso. Certains se sont installés à Kita (Plus précisément à Bangassi) pour continuer sur Dinguiraye (République de la Guinée).

C'est ainsi que trois frères, venus de Bangassi, s'installèrent dans l'actuelle commune de Bougouni entre le Baoulé et le Mono. Il s'agit de Flakoro Diakité qui s'installa à N'TJILA où il engendra ses descendants,

Sanou Diakité s'installa aussi à N'TJILA et engendra Moro et Flabou

Mery Diakité s'installa à Chobla la, un petit village situé sur le littoral gauche du Baoulé.

Les Coulibaly venus de Ségou étaient les premiers occupants de Kola dont (Dieka homme très respecté du village de Kola). Il hébergea Meriba qui engendra trois garçons : Dandio yoro, Nanza Media et Dandio Moro. La famille fut frappée par une épidémie de variole. Et pour éviter la propagation de ce fléau, Media Dangassa vint construire un lazaret à l'emplacement actuel de Bougouni. Il était construit sous forme de petit paillot d'où le nom Bambara BUGU (paillote) NIN (diminutif voulant dire petit).

Etymologiquement, Bougouni dérive donc de BUGU NIN. En quittant les agglomérations pour le lazaret on disait : je vais aux petites paillotes. Pour renforcer les liens d'amitié, Media se maria avec Diankassa, fille de Dieka. Avec Diankassa, Media engendra six garçons dont la postérité constitue les trois familles fondatrices de Bougouni.

Pendant la période coloniale, parmi les six garçons de Bougouni, le plus célèbre fut Diankassa Moussa, le benjamin il servait d'ambassadeur du canton du Banimotié dont Bougouni était la capitale, auprès du roi Bambara de Ségou. Au cours de ses randonnées et pérégrinations, il avait appris l'arabe et était devenu un fervent musulman. À sa mort, ses parents qui étaient animistes, l'inhumèrent avec ses livres saints conformément à la coutume locale, c'est suivant l'esprit animiste. Diankassa Moussa avait guerroyé pour ses aînés tant pour asseoir leur autorité que pour conserver l'intégrité territoriale.

Ayant laissé deux filles comme héritières, il avait imploré la grâce divine de l'immortaliser à travers un arbre qui pousserait sur une des extrémités de sa tombe .Son vœu fut exhaussé, un majestueux Balazan se dressa au chevet de sa tombe .Contrairement aux arbres de la savane, cette essence végétale perd ses feuilles pendant l'hivernage et reverdit en saison sèche .Cet arbre centenaire subsiste encore au sud du marché de Bougouni, entouré d'une ceinture de mur en banco le doyen d'âge du quartier de Bougouni dans le clan des Diakité est chargé d'officier les cérémonies rituelles qui lui sont dues.

2-LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES

-Situation administrative

La ville de Bougouni a été érigée en commune urbaine par la loi 82-30/AN-RM du premier avril 1982 et composée de 7 quartiers. Vingt (21) villages lui seront rattachés par la loi 97-020/AN-RM du 07 mars 1997.

A partir de 2017, trois nouveaux quartiers ont été créés dans la ville de Bougouni, portant le nombre de quartier de 7 à 10.

L'administration de la commune comprend d'une part les services déconcentrés de l'Etat : les services de cercle et de commune administrés par le préfet et le sous-préfet de la commune, et d'autre part les services de l'administration décentralisée, administrés par le conseil communal.

Les villages et les quartiers sont administrés par les chefs de villages et de quartiers.

3-Situation géographique de la commune de Bougouni :

3-1Les coordonnées géographiques :

Les coordonnées géographiques sont : 11°24 latitude nord et 7°29 longitude ouest. Son relief est assez accidenté et son altitude varie entre 320 et 384 m. Les températures maximales et minimales sont respectivement 34°C et 21°C avec une moyenne annuelle de 27°C . Le climat est de type Sub-guinéen et connaît l'alternance de 2 saisons ; la saison pluvieuse allant de mai à octobre avec une pluviométrie abondante dépassant 1000mm par an et la saison sèche qui va de novembre à avril.

3-2-Les limites de la commune

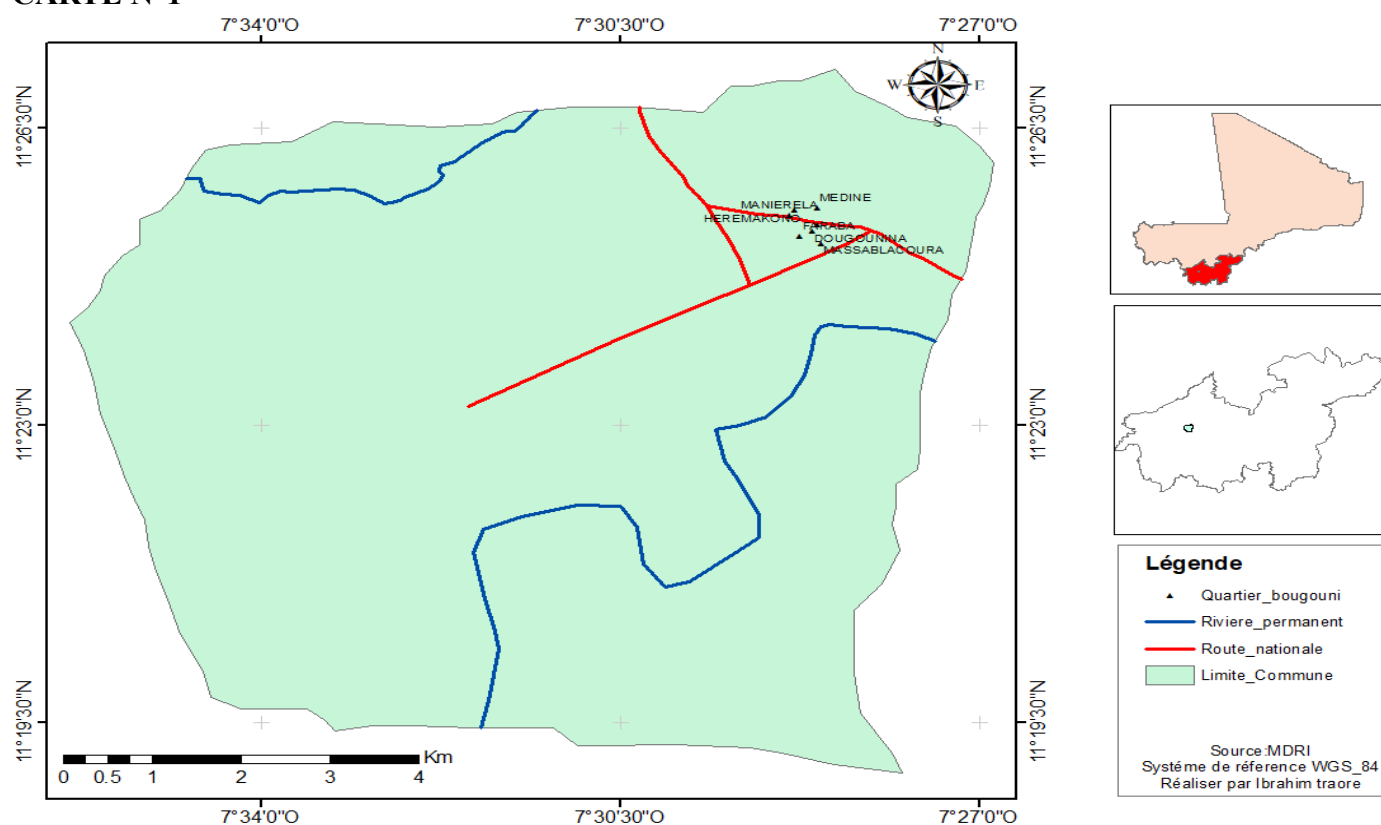
Elle est limitée au nord par les communes rurales de Dogo et kokelé ;
Au Sud par la commune rurale de Tiémala Banimonotié ;

A l'ouest par la commune rurale de Faradiélé ;

A l'est par les communes rurales de Kola et Zantiébougou.

Elle est traversée par la route nationale (RN) 7. Elle est distante de 210 kms de Sikasso et de 160 kms de Bamako. Avant le rattachement de ses 21 villages, sa superficie était de 1500 km². Aujourd'hui, la commune Urbaine de Bougouni est un carrefour entre les localités de Sikasso, KOLON DIEBA, YANFOLILA, et BAMAKO la capitale du Mali.

CARTE N°1



Source. Institut national de la géographie du Mali.

3-3-Démographie et Sociologie

La population de la commune de Bougouni s'élève à 58.538 habitants (source RGPH 2009).

En 2016, la population de la commune a atteint 73 904 habitants (Source direction nationale de la population, mars 2016 service local du plan et de la statistique Bougouni).

La population se répartit comme suit

Tableau N°2 : population par tranche d'âge

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total
00-04 ans	4713	4448	9161
05-09 ans	4603	4240	8843
10 -14 ans	3666	3234	6900
15 – 19 ans	2764	2808	5572
20-24 ans	2081	2206	4287
25 -29 ans	1719	1893	3612
30 – 34 ans	1592	1699	3291
35-39 ans	1387	1447	2843
40 – 44 ans	1168	1243	2411
45-49 ans	1019	1027	2046
50 -54 ans	938	966	1904
55-59 ans	827	801	1628
60-64 ans	801	800	1601
65-69 ans	697	628	1325
70 – 74 ans	618	575	1193
75-79 ans	504	481	986

80- et plus	473	462	935
TOTAL	29581	28 957	58538

Source : Résultats définitifs du RGPH 200

Tableau N°3 : population par village/quartier :

Village/Quartier	Homme	Femme	Total
BERILA	255	257	512
BLA	44	41	85
DALABANI	195	196	391
DIALANIKORO	2421	2331	4752
DIAMBALA	224	234	458
DJERILA	143	127	270
DJIGUEMISSALA	59	55	114
DOUGOUNINA	1909	1870	3779
FARABA	2170	2176	4366
FLABOULA	637	537	1174
FOUGANI	202	176	378
HEREMAKONO	5613	5579	11192
KASSELA	56	45	101
KODOUGOU	261	293	554
KONA	183	159	342
MASSABLA	265	264	529
MASSABLACOURA	5031	4991	10022
MEDINE	1271	296	2567

NANIERILA	381	412	793
N'GOUANALA	308	282	590
NIEBALA	1091	1046	2137
N'TJILACORO	243	225	468
SABOUDIEBOUGOU	124	119	243
SOGOLA	678	675	1353
TIEBLEBOUGOU	91	79	170
TORAKABOUGOU	5287	5015	10302
TOULA	422	437	859
YOROLA	17	20	37
TOTAL	29581	28957	58538

Source : Résultats définitifs du RGPH 2009

Nombre de concessions= 5275 : nombre de ménage = 8579

Cette population se caractérise par une forte concentration dans la ville de Bougouni. La densité est de 313,2 habitants par km², avec un taux d'accroissement de 3,60%, un taux de mortalité de 8,2%, un taux de natalité de 40%. La population active représente 49,4% et l'espérance de vie est de 63,3 ans. Le mouvement de la population le plus caractéristique est l'exode rural, qui n'est pas un phénomène nouveau à Bougouni. Les zones réceptrices sont : la ville de Bamako, la cote d'ivoire et la guinée. Mais en dehors du continent c'est la France et L'Espagne.

Sur le plan religieux on rencontre l'Islam, le Christianisme et l'animisme. Malgré la diversité religieuse et culturelle, il y'a la bonne cohabitation.

4-ETAT DES LIEUX DES PRINCIPAUX SECTEURS

4-1-Environnement social

La commune Urbaine de Bougouni entretient des bons rapports sociaux séculaires et ancestraux avec les populations des communes environnantes. Il existe également des liens de parenté, de cousinage, de mariage, de participation aux cérémonies culturelles entre les villages et quartiers de la commune.

Sur le plan social, la commune dispose de ressources humaines, de capitalisation des résultats des différents intervenants et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour certains dossiers ou domaines d'intervention.

Sur le plan culturel ; les cérémonies de mariage, baptême, décès, circoncision sont, en General, pratiquées selon les rites musulmans.

4-2-Les contraintes et potentialités

La végétation est composée de savanes boisées avec des grands arbres et de hautes herbes. On y rencontre des essences dites de valeurs clairessemées comme le veilleraï charités, parkia biglobosa (Néré).Tamarindus indica (Tamariniers), Andansonia digitata (Baobab), Khaya senegalensis (Cailcedra) auxquelles s'ajoutent le Toro, N'gaban, M'pegamba, Wolo, Boumbou, Koungo sira ou sirani dié.

La cueillette est l'une des activités génératrices de revenu des femmes, les différentes espèces qui font l'objet de cette pratique sont : le Néré, le karité, le Baobab et les lianes (Zaban)

Deux cours d'eau qui sont le Bagoué et le Mono, arrosent la commune et offrent une opportunité pour la culture du riz et le maraichage.

Les terres sont cultivables. L'accès aux terres se fait essentiellement sous forme d'emprunt auprès des chefs de coutumiers mais jamais de vente.

La gestion des forêts à un caractère légal et réglementaire répond a trois options : le social l'économie et le culturel. Les forêts sont cogérées par l'Etat et les collectivités selon le principe de transfert de compétences et des ressources.

La commune de Bougouni a une forêt classée à Flaboula qui fait 200 ha avec un marché rural de bois. Les forêts sont soumises à plusieurs pressions qui sont : l'urbanisation, le besoin croissant en bois de chauffe, le charbon de bois et la pratique abusive des radiothérapeutes qui déracinent certaines espèces à des fins lucratives.

4-3. L'Agriculture

Les terres sont mises en valeurs pour les cultures vivrières et les cultures de rente, il existe des plaines qui sont peu exploitées. Les différentes cultures vivrières sont : le maïs, le mil, le sorgho, le riz, le niébé, le wandzou, la patate, le fonio, le manioc, et l'igname. Les différentes cultures de rentes sont : le coton 'Arachide, le sésame. On rencontre quelques arbres fruitiers qui sont : les manguiers, les orangers, les goyaviers, les citronniers et les anacardiens.

Le maraichage se pratique en général par les femmes dans toute la commune. On produit les choux, les laitues, la banane, la papaye, les aubergines, les tomates et les oignons. La production céréalière annuelle s'élève à 9000 tonnes pour une population de 58538 habitants. Il existe des bras valides. En faisant le ratio population production, on peut dire que la commune n'est pas auto suffisante. L'agriculture souffre de certains problèmes :

La non dégradation des déchets plastiques dans la nature.

La perte des superficies due à l'érosion et à la pauvreté des sols.

La femme a une place très importante dans tout le système de production de l'installation à la conservation, mais son intervention se fait de façon informelle.

Pour l'aménagement des sols, la plupart des payants ont tendance à se focalisé sur les engrais chimiques

Les spéculations sont constituées principalement de maïs, coton, riz, mil, sorgho, niébé, fonio. La rotation est pratiquée par la plupart des producteurs sauf une riziculture de bas fond.

La mise en jachère, effectuée chaque Cinq (5) ans au moins, est respectée par les producteurs.

La consommation de la production est estimée à 80%

La vente se fait de façon non organisée et individuelle a 20%

Les ressources en terre sont essentiellement de type sablonneux argileux, limono-sableux limono-argileux

La superficie emblavée est de 9943 ha toutes spéculations confondues.

La mode d'exploitation des terres est semi mécanisé et mécanisé et l'accès des femmes à la terre est provisoire et précaire.

Tableau 4: éléments de production agricole (Cultures céréalières)

Spécifications	Superficie mise en valeur			Rendement/ha			Intrants agricoles
	13-14	14-15	15-16	13-14	14-15	15-16	TYPE SOURCE DE RAVITAILLEMENT
Sorgho	2695	2820	1451	820	850	890	Engrais CMDT Chimique
Mil	1045	1002	498	950	950	980	Engrais CMDT CHIMIQUE
Mais	2975	2900	2180	3800	3500	3820	Engrais CMDT CHIMIQUE
RIZ	5495	5495	5320	3500	3495	5495	Engrais CMDT CHIMIQUE
Fonio	990	1010	932	350	800	850	Engrais CMDT CHIMIQUE
							Engrais CMDT CHIMIQUE

Source : Secteur Agriculture Bougouni : 2016- 2017

Tableau N°5: éléments de production agricole (plantes tubercules)

Spécifications	Superficie mise en valeur	
	13-14	15-16
Manioc	46	57
Ignames	75	93
Patate douce	46	62

Source : Secteur Agriculture Bougouni

NB : Dans ce tableau, nous pouvons affirmer une amélioration à tous les niveaux de la production de Tubercule de la période 2014 à 2016 dans la commune.

Tableau N°6: élément de production agricole (culture maraichère)

Spécifications	Superficie de mise en valeur	
	13-14	15-16
Tomate	45	42
Gombo	455	643
Pastèque	8	9
Concombre	16	15
Melon	13	
Aubergine	18	21
Piment	23	27
Courge	12	15

Source : Secteur Agriculture Bougouni, Avril 2014 à 2016

Nous remarquons une amélioration au niveau de la production d'Aubergine, du piment, pastèque de la période 2014a2016 contrairement aux autres produits maraichers : la courge, Melon, Gombo, Tomate.

Tableau 7 : Elément de la production agricole (Culture légumes, racines et bulbes de contre saison)

Spéculations	Superficie mise en valeur		
	13-14	14-15	15-16
Oignon	10	18	23
Echalote	25	16	27
Ail	16	8	19
Carotte	18	11	17
Betterave		7	9
Pomme de terre	15	16	29

Source : Secteur Agriculture Bougouni

Tableau 8: Equipement agricole familiale de la commune EAF

Désignations	Nombre
Charrues	2960
Multicultures	2960
Charrette	2094
Tracteurs	1572
Semoir	3438
Herse	485
Appareils de Traitement	1881
Moto pompe	66
Motoculteur	4

Batteuse	17
Décortiqueuse du Riz	19
Egreneuse Mais	21
Séchoirs solaire	
Houe asine	

Source : Secteur Agriculture Bougouni, Avril 2016

NB : Nous observons dans ce tableau la présence de tous les équipements de production agricoles modernes. Ce qui démontre un mode de production agricole mécanisé dans la commune.

4-4- Elevage :

Il se pratique dans toutes les localités de la commune. L'élevage se porte assez bien. Mais le pâturage est peu abondant à cause de la pression exercée par les transhumants. Le domaine de l'élevage se présente comme suit ;

Tableau 9 : effectif du cheptel au cours des années 2014 et 2016

EFFECTIF DU CHEPTEL	NOMBRE ESTIMATIF	
	2014	2016
Bovins	50000	53047
OVINS	22214	24490
CAPRINS	37308	41132
ASINS	1803	1913
EQUINS	04	05
VOLAILLE	539165	676328
PORCINS	267	311

Source : SLPIA Bougouni : 2016

NB : Au regard des données du tableau, de la période 2014 à 2016, nous observons une amélioration de l'élevage de cheptel a tous les niveaux. Ce qui démontre le succès de ces activités dans la localité. Dans cette localité, la production du cheptel est aussi extensive

Tableau 10 : Produit d'élevage

Sous-produit	Produit par litre	
	2014	2016
Lait	55001	584715
Œuf	689200	331163
Miel	15800	8680
Cire	4740	2610

Source : SLPIA Bougouni : 2016

NB : nous remarquons une amélioration au niveau de la production laitière, contrairement aux autres produits figurant dans le tableau. Nous observons une baisse de la production. En ce qui concerne l'infrastructure d'élevage dans la commune, et une présence de toutes les infrastructures et le type d'élevage est sédentaire extensif et l'état épidémiologie est calme les vaccinations se font par les privées contre les maladies prioritaires. Les mêmes effectifs et bien d'autres ont été traités contre les maladies récurrentes de la zone à savoir la trypanosomiase, les parasitoses et aussi les plaies en particuliers sur les animaux de traie. Concernant la disponibilité du personnel, nous observons qu'il reste insuffisant, le personnel privé et étatique, les vaccins et médicaments sont disponibles. Les produits : viande, lait, cuirs et peaux, œufs, miel, poulets comme sous-produit ou retient les déchets, cornés, farine, d'os, et ceux de la transformation des principaux ci-dessous. La consommation est en ordre décroissant = Viande, poisson, lait, œuf, et le miel. Nous remarquons, le mieux vendu est la viande suivie du poisson, lait, œuf. L'environnement engendre des impacts qui se traduisent par le mauvais fonctionnement des infrastructures comme l'abattoir, le marché de bataille suit la non disponibilité de l'eau, de l'électricité, d'entretien a entraîné une dégradation environnementale affectant la qualité des produits

NB : PPCB= péripneumonie contagieuse, bovine, PB=pasteurellose Bovine, CS = Charbon symptomatique, PO/C=Pasteurellose ovine caprin, MN=Maladie de new Castle, PPR= Peste des petits ruminants.

4-5-La pêche

Elle se pratique dans les villages qui sont à proximité des deux cours d'eau de la commune. La production est peu importante et constitue une source de revenu pour les pratiquants. La production de cette pêche est acheminée vers le chef-lieu de la commune de Bougouni.

4-6-Environnement et assainissement :

La situation de l'assainissement est dégradée surtout dans des quartiers de la ville de Bougouni le réseau d'assainissement existant dans la ville est insuffisant voire inexistant dans certains quartiers. Il est à noter que le réseau existant est partie mal entretenu et sert par endroit de lieu de dépôt des déchets solides. La situation de la gestion des eaux usées n'est guère satisfaisante au niveau des ménages. Les eaux usées ménagères (lessives, cuisine, et toilette) sont soit évacuées dans la rue ou rependues à même le sol dans la cour. Seulement 5,52% des ménages utilisent des lavoirs. Les eaux proviennent des toilettes se déversent surtout dans les rues. Dans les caniveaux et aussi dans les puisards. La plupart des puisards utilisés qui sont les principales voies d'évacuation sont non seulement peu fonctionnels mais leur construction ne respecte aucune règle en la matière.

Ils ne sont pas souvent munis de dalles de couverture, et sont généralement construits en dehors des limites de la parcelle. Ce qui est pourtant formellement prohibé par la réglementation en vigueur dans les concessions qui en sont équipées, les toilettes communiquent souvent avec l'extérieur ou les eaux s'écoulent directement dans les caniveaux.

Les eaux usées des puisards sont souvent vidangées manuellement dans le domaine public, provoquant ainsi des nuisances pour le voisinage et la pollution de l'environnement.

La situation générale se présente comme suit :

Rues bitumés : 15 Km

Rues latéritiques : 65 Km

4-7-Infrastructure d'assainissement

Collecteur : 3 km 500 en bon état

Ancien collecteur : 2 km en bon état

Caniveaux anciens : 15 km en mauvaise état

Caniveau nouveaux : 5 km en bon

4-8-Hydraulique :

La commune dispose de 57 PMH (pompe à motricité humaine) dont 45 fonctionnels et 12 non fonctionnels : 7 Puits modernes dont 6 fonctionnels et 1 non fonctionnel.

Energie-Industrie et Mines

On note la présence de l'EDM-SA qui dessert la population en électricité, la SOMAGEP-SA en eau potable afin de contribuer au développement industriel de la localité.

La CMDT avec deux usines d'agrainages contribue à faire baisser le taux de chômage des jeunes pendant la durée de la campagne. Deux usines extraient l'huile des graines de coton et fabriquent de l'aliment bétail.

4-9-Artisanat :

Il existe des menuisiers, des forgerons, des mécaniciens, des tôliers et des tisserands. Les revenus permettent de subvenir à certaines dépenses des ménages.

Il faut surtout noter que l'artisanat est au stade traditionnel, peu développé et manque d'organisation.

Le nombre d'artisans est estimé (en activité principale) à 893 dont 637 hommes et 256 femmes les métiers dominants sont : coupe couture (30), électricité (23), construction métallique (9), menuiserie bois (8), transformation agro-alimentaire(6), teinture, forge, tradithérapeute.

4-10-Infrastructures Touristiques et Hôtelières :

Les infrastructures hôtelières sont peu développées et ne comptent que quatre hôtels et quelques bars dans la ville de Bougouni.

Hôtels : Le piémont, petit Moulin, Hôtel Songhaï,

Les infrastructures touristiques : le Djakatou, la tombe de Djieka, le musée, le village de Kola, le lazarela a TP, la mare sacrée.

4-11-Commerce

Il est beaucoup plus développé dans la ville de Bougouni. On rencontre quelques grossistes et beaucoup de détaillants. Il existe une foire hebdomadaire dans la ville de Bougouni.

L'économie de la commune urbaine de Bougouni est basée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche et l'artisanat.

4-12-L'Education

Les données statistiques du CAP de Bougouni de l'année scolaire 2016-2017 sont les suivantes : au regard de ces données, nous remarquons, une forte scolarisation des garçons contrairement aux filles avec un taux de scolarisation des garçons estimé à 84,99% et celle des filles à 75,5%. Nous observons un taux de scolarisation satisfaisante estimé à 80,70%, pareillement pour celle du taux de réussite avec 69,76% et un faible taux de redoublement avec 30,01% et de déperdition scolaire estimé à 7,8%.

4-13-Santé

Le personnel de santé est reparti comme suit :

-Médecin : 2 ; IDE: 2 ; IPS : 7; matrones : 12

PMA (le paquet minimum d'activités, curative, préventive, promotionnelle-gestion

Accès distance facile

Capacité : suffisante, sauf à Bougouni Ouest

Disponibilités : Bon

Médicaments : Existence de médicaments essentiels

Etat épidémiologique : Stable

Couverture vaccinale PEV, stratégies avancées, penta 1 : 102% BCG : 120 % VAR/FJ : 104%

Lutte contre la dracunculose : pas de cas signalé

Automédication (vente parallèle de médicaments) : sans doute dans la ville de Bougouni

Médecine traditionnelle : non organisée

Les maladies courantes rencontrées dans la collectivité sont le paludisme les infections respiratoires aiguës, la fièvre typhoïde les VIH SIDA.

Les indicateurs dans le domaine de la santé de la population se présentent comme suit :

Radio médecin /population : 1 pour 39 356

Radio infirmier/Population : 1 Pour 19 678

Taux de mortalité maternelle 582 pour 100 000 ;

Taux de mortalité infanto-juvénile 229 pour 1000 ;

Taux de mortalité néo-natale 60 pour 1000 ;

Huit tradi-thérapeutes sont recensés à travers la commune

4-14-Administration communale :

La commune urbaine de Bougouni est dirigée par un conseil communal de 29 conseillers issus de différents partis politiques dont 7 femmes. Les parties politiques représentées au conseil communal sont : CDS ADEMA-PASJ, RPM, FARE-Ankawuili, BARIKA, ASMA- CFP, CODEM.

4-15-Secteur des infrastructures, bâtiments et équipements :

Les infrastructures socio-économiques : les bâtiments socio-culturels 38 mosquées 2 églises 1 logement d'enseignement 1 campement 21 maison de jeunes et ou centre culturel, 1 cimetière 2 stades

L'économie 1 marché hebdomadaire, 646 Boutiques, 2310 étalagistes 1 marché a bétail, 1 magasin de stockage de céréales Banque de sécurité alimentaire, 1 parc a vaccination, 1 abattoir 1 fourrière 4 bijoutiers, 30 moulins

Le transport 1 auto gare 70 véhicules 600 mobylettes 720 vélos et 378 charrettes

Le complexe SIRABA TOGOLA la bibliothèque de lecture publique, la Mairie IFM, ESS, CAP ES ET TERRAIN DE FOOT.

Lycée Kalilou Fofana (1980). Lycée Michel ALLAIRE, les logements socio-ATT Bougouni et 1 château d'eaux, les centres de formations professionnelles.

4-16-Accessibilité :

Le transport sont assez développés et on compte une auto gare. Les différentes voies d'accès sont les routes nationales RN7, RN8, RN9. Les pistes rurales qui relient les villages entre eux et le chef-lieu de la commune sont particulièrement praticables en toutes saisons par les motocyclistes et même par certains véhicules .La commune de Bougouni est entièrement couverte dans le domaine de la télécommunication par la SOTELMA et les deux géants de la téléphonie mobile (ORANGE ET MALITEL). En plus de l'antenne locale de l'ORTM, quatre radios libres existent dans la ville de Bougouni. Deux cybers café fonctionnent dans la ville

5-LES ACTEURS DU DEVELOPPMENT DE LA COMMUNE

Tableau 11 : Association et organisation sociales de la commune.

Nom de l'institution	Statuts	Adhérents	Principales activités	Zones couvertes
Association parents d'élèves	Statuts moderne	Hommes/Femmes	Sensibilisation et mobilisation autour des problèmes scolaires, suivi évaluation des activités scolaires participation au cadre de concertation sur l'école	Commune
Comité de gestion scolaire	Statuts moderne	Hommes/Femmes	Sensibilisation et mobilisation autour des problèmes scolaires, suivi évaluation des activités scolaires participation au cadre	Commune

			de concertation sur l'école	
Association des artisans	statuts moderne	Hommes/Femmes	Poterie, savonnerie, tissage, Menuiserie, soudure	Commune
Association des chasseurs	Statuts traditionnel	Hommes	Chasse, Surveillance de la forêt	Commune
Association villageoise AV : producteur de coton	Moderne Moderne	Hommes/Femmes Hommes/Femmes	Entre aide ; culture ; petit commerce ; Travaux champêtres	Commune
Association des femmes	Moderne	Femmes	Maraichage ; cueillette ; petit commerce ; travaux champêtres	Commune
Association des handicapés	Moderne	Hommes/Femmes	Developpment communal	Commune
Association des personnes âgées	Moderne	Hommes/Femmes		
Association des femmes de la commune	Moderne	Hommes	Epargne crédit	Bougouni
Association des femmes de Bougouni	Moderne	Femmes	Epargne crédit	Commune

Coopérative des éleveurs, marchand de bétail et viande de la commune	Moderne	Hommes/Femmes	Production et commerce de bétail et de la viande	Commune
Association des planteurs de la commune	Moderne	Hommes	Arboriculture ; mangue, citron, Anacardier, goyave	Commune
Ton des aviculteurs	Moderne	Hommes/Femmes	Elevage de la volaille : poule, pintade	Kola
Ton des bouchers	Traditionnel	Hommes	Commercialisation de la viande et peau	Commune
Association des jeunes	Moderne	Hommes/Femmes	Développement communal	Bougouni
Comité de développement de quartiers CDQ	Moderne	Hommes/Femmes	Développement du quartier	Quartiers
Comité de développement de village CDV	Moderne Moderne	Hommes/Femmes Hommes /Femmes	Développent de village Développement du village	Village Village

Source : PDSEC de la commune de Bougouni, année

5-1- Les domaines d'action des acteurs au développement de la commune

La commune urbaine de Bougouni dispose de plusieurs partenaires au développement et d'une coopération décentralisée. Toutefois, il faut noter le manque de synergie entre ces différents acteurs et la faible capacité des élus en matière de négociation due à la méconnaissance du mécanisme de financement et au bas niveau de formation intellectuelle. Les partenaires au développement au niveau de la commune sont :

TABLEAU N°11:LES DOMIANES D'ACTION DES ACTEURS AU DEVELOPPMENT DE LA COMMUNE.

ONG/Programmes et Projets	Domaines d'intervention
PHV (Programme Hydraulique villageoise)	Forage, PA-Eau
APPEL/HELVETAS	APPUI à la prévention de l'économie locale, Décentralisation, Renforcement des capacités
BEACIL (Bureau d'étude et d'appui Conseil aux initiatives locales)	Formation des élus, étude de faisabilité, Génie civil, gestion des ressources naturelles, appui conseil
Carl Sarl (Cabinet d'Assistance a la réalisation des initiatives locales)	Formation des élus, études de faisabilité, Génie civil, gestion des ressources naturelles, appui conseil
ACODEP (appui aux Collectivités Décentralisées pour un développement participatif)	La promotion des écoles communautaires, la santé et l'environnement
CEPID (Cabinet d'étude et planification des interventions pour le développement)	Appui Accompagnement, formation
GADS (groupe d'action pour le développement au sahel)	La promotion des écoles communautaires, santé et l'environnement
SAVE THE CHILDREN USA ; ONG (Americaine)	Développement rural, santé et maraichage

CEPROCIDE	Pour le compte de SAVE THE CHILDREN
CANEF	Micro finance, information, en matière de santé maternelle et infantile
SENE YIRIWASO et BEACIL SARL	Bureau d'Etudes
KAFO JIGINW et Faso JIGI	Structure d'épargne et de crédits
PGR (Projet de Gestion Rurale)	Environnement
A.I.C.O (Appui aux initiatives communautaires) brehimasidibebec@yahoo.fr	Décentralisation/Gouvernance local ; Education (formelle et langue nationale bamanakan : Alphabétisation) ; Appui conseil de la société civile, Hygiène /Assainissement, lutte contre la pauvreté ; Agriculture ; Crédit d'épargne, Santé, Environnement.
AAOSB (ASSOCIATION Malienne d'intervention et d'action pour le Développement)	Education/Formation ; Lutte contre le trafic des enfants ; Environnement
AID/MALI (ASSOCIATION Malienne d'intervention et d'action pour le développement)	Education ; santé ; GDRN ; Crédit d'épargne ; Gouvernance démocratique. Cercle : depuis 2003 ; santé (VIH), la nutrition enfants femmes allaitantes et enceinte) Gouvernance, l'excision, lutte contre le trafic des enfants.
AFAICO (Association des formateurs pour l'appui aux initiatives communautaires)	Formation, Alphabétisation, Développement Rural, Santé
O.J.Y. Mali (ONG JIGI YIRI Mali)	L'alphabétisation, la bonne gouvernance, la santé, la promotion de la femme, de l'enfant et des jeunes, la protection de l'environnement, la protection du patrimoine culturel locales, microréalisation, appui aux

A.I.F « DONKANSIGI » (Appui aux initiatives de base pour le développement de la femme)	activités éducatives, gestion des ressources naturelles
BTTS (Bi tilé Time So)	Santé, Environnement, Education, Formelle et informelle, Alphabétisation
GRADS-Mali (Groupe d'action pour le développement du sahel au Mali)	Santé, Environnement, Education, Formelle et informelle, Alphabétisation
CAEB	Education, santé, micro finance, gouvernance
J.D (Jeunesse et développement)	Éducation, civique, bonne gouvernance, Alphabétisation, éducation « passerelle », micro finance, communauté, Hygiène et Assainissement, santé, nutrition.
(APROFB) Association pour la promotion des	Education, environnement, développement rural, santé (lutte contre les IST et VIH/SIDA) et la promotion féminine
ONG/Programme et projets	Domaine intervention
ONG AMEDD	Mobilisation, citoyenne, renforcement, institutionnel, fiscalité locale.
(ASGV) Association de soutien aux groupes vulnérables	Santé-la solidarité et lutte contre la pauvreté ; -L'éducation--la décentralisation-l 'agriculture ; -Le développement local-l 'environnement ; -Genre et développement-la formation et la recherche
(RICOB)Renforcement des initiatives communautaires a la base	Santé, bonne, gouvernance, agriculture, élevage, environnement

ONG A.N .I.D.E (Association nietagasso pour le développement)	Formation, éducation, santé, assainissement, Renforcement des capacités dans la mise en œuvre des actions d'aménagement des forêts a travers des actions de restaurations des sols dégradés. Formation des éleveurs sur la technique de coupe du tournage aérien de récolte de semis des semences fourragère et de production agro-silvo-pastoral Redynamisation des groupements féminins ; jardin maraichers multifonctionnelle, association maraichage production des plants forestiers et alphabétisation ; Renforcement des capacités des groupes et des productrices ruraux en technique de gestion des caisses associatives et de plateforme multifonctionnelle ; Traduction et animation des sessions de formation des producteurs et productrices ruraux sur les forestiers et les textes de la décentralisation en banque nation bamana.
Bureau d'appui conseil aux initiatives rurales (BACIR)	L'agriculture, l'élevage, l'environnement ; Formation, alphabétisation en langues nationales bamanakan) Aménagement agricole et hydraulique villageoise Décentralisation, gestion des projets et programmes

ASG (Association subaahi gumo)	Education : PRADDE/PC (programme d'appui à la décentralisation et de développement de l'éducation participation communautaire) Alphabétisation des structures de gestion (APECCS) des écoles VIH/SIDA
Consortium SUCO AMPJ SUCO : solidarité, union, coopération AMPJ : Association Malienne pour la promotion des jeunes	Développement local durable et décentralisation Renferment des capacités, gouvernance, démocratique, participation des femmes et des jeunes au développement, sante et hydraulique villageoise, gestion des conflits, alphabétisation, finance de proximité (économie sociale et solidarité), GRN (agro environnement)
Yiriwa Bulonba : CERFADEL (cercle d'études, de réflexion, de formation et d'appui en décentralisation et au développement local)	Développement local durable et décentralisation Renferment des capacités, gouvernance, démocratique, participation des femmes et des jeunes au développement, sante et hydraulique villageoise, gestion des conflits, alphabétisation, finance de proximité (économie sociale et solidarité), GRN (agro environnement)
AMATEVI : Association Malienne d'Assistance technique villageoise	Agro-environnementale Agro-pastorale
HELVETAS MALI	Décentralisation, éducation, assainissement

BULDON/Programme Mali	Education, santé
RIGHT TO PLAY	Education, santé, réhabilitation infrastructures scolaires, assainissement
Borne Fonden	Education, santé, agriculture
ONG HIne	Education, santé
Mali Folk center	Education, santé, agro- foresterie

Source : PDSEC de la commune de Bougouni

6-Contexte spécifique :

Dans cette partie, il est mentionné l'objectif général et les objectifs spécifiques du PDSEC de la commune de Bougouni.

L'article 3 de la loi n°2017-052 du 02 octobre 2017, détermine que « les collectivités territoriales ont alors pour mission la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi /évaluation des actions de développement économique social et culturel d'intérêt régional, local communal ».

Cette planification du développement est faite à travers le PDSEC (Programme Développement Economique, Social et Culturel).

Le dernier PDSEC de la commune Urbaine de Bougouni devant expirer en fin 2017, il a donc été nécessaire d'envisager l'élaboration d'un nouveau programme de développement pour la période 2018-2022.

Ce programme a été adopté par le conseil communal en sa session extraordinaire du jeudi décembre 2017.

Le document de PDSEC, outil de pilotage pour les élus et les acteurs au développement communal, est le résultat des diagnostics (technique et villageois participatif) ayant abouti à formulation les grandes orientations et objectifs de développement de la commune par le conseil le présent PDSEC de la commune Urbaine de Bougouni a été élaboré selon une approche participative dont les principales étapes ont consisté à :

- la préparation et la planification du processus ;
- la réalisation de deux diagnostics (techniques et villageois ou participatifs) ;
- la définition des orientations et objectifs de développement ;
- La programmation des actions.

L'objectif général du PDSEC est de doter la commune d'un outil de développement harmonieux durable. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- la prise en compte des préoccupations et des besoins exprimés directement par les populations à travers un processus participatif ;
- Le contrôle du développement communal pour éviter un développement anarchique grâce à la coordination et l'arbitrage des actions de tous les partenaires techniques et financiers ;
- L'harmonisation et l'équité dans la répartition des actions entre les différentes composantes géographiques et sociales de la commune (tous les villages ou quartiers et tous les groupes sociaux doivent bénéficier des mêmes chances de développement) et la prise en compte globale équilibrée de

tous les secteurs de développement du Mali ;

-La bonne gestion des ressources humaines, financières et techniques locales dans le temps (éviter le pilotage à vue et le gaspillage pour une durabilité des actions) grâce à leur planification

TABLEAU N°12 : ACTIVITES PAR COMMUNE URBAINE ET RURALE

Ce tableau retrace, le condensé des secteurs d'activités par commune (Urbaine et Rurale), figurant dans le PDSEC de la commune de Bougouni 2018 à 2022.

SECTEUR D'ACTIVITE	COMMUNE URBAINE	COMMUNE RURALE
RESSOURCES NATURELLES	la sensibilisation de la population sur les textes forestiers	aménagement de 3 massifs villageois, accompagnement recyclage des structures rurales de gestion de Bois sur la protection de l'environnement, reboisement de 15 hectares, suivi régulier des exploitations munis de permis de coupe, aménagement de fermes agricoles, mise en place formation et équipement de 5 coopératives d'apiculteurs, sensibilisation de la population sur les m effets de la déforestation
AGRICULTUE	construction réhabilitation et suivi de la gestion de fourrières aménagement de périmètre maraichers	il est noté l'introduction de variétés hâtives, sensibilisation sur la maîtrise et le respect du calendrier agricole, formation et sensibilisation sur l'usage de la fumure organique, aménagement de 105 fosses compostage réalisation de cordon pierreux, information et sensibilisation des

		paysans sur les avantages de l'utilisation des herbicides biologiques, construction réhabilitation et suivi de la gestion de fourrières aménagement de plaines rizicoles, construction de 05 micro barrages
ELEVAGE	sensibilisation de la population sur les inconvénients de l'abattage clandestin,	Dans le secteur de l'élevage, il est noté l'identification et matérialisation de 3 pistes pastorales et de transhumance, construction de 3 pistes de vaccination, aménagement de 7 zones pastorales et de gites d'étapes, sensibilisation des éleveurs sur le système semi-intensif, aménagement de 3 retenus d'eau, réalisation 3 puits pastoraux, sensibilisation des éleveurs sur la pratique des cultures fourragères, initiation de 42 éleveurs aux techniques d'ensilage des foin et des résidus de récolte sensibilisation pour l'appropriation dans les pharmacies formation des 50 acteurs communaux sur les textes régissant l'élevage, vétérinaires, appui à la mise en place de 10 coopération d'aviculteurs, construction de 10 poulaillers, introduction de 10 coqs améliorateurs de race, appui à la

		mise en place de 5 coopératives d'apiculteurs, formation de 50 apiculteurs, équipement de 5 coopératives d'apiculteurs .Pour le secteur de la pêche, elle porte sur l'appui à la mise en place de 5 coopératives des pisciculteurs, formation et équipement de 5 coopératives de apiculteurs
PECHE	Mise en place renouvellement du conseil communal de pêche	Appui à la mise en place de 5 coopératives d'apiculteurs, formation et équipement de 5 coopératives d'apiculteurs, aménagement de trois mares pour la pis culture
ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT	Elaboration du plan d'assainissement des quartiers Information et sensibilisation de la population sur les textes régissant l'environnement, délégation de la gestion des ordures, réalisation de deux collecteurs principaux ,aménagement de 11 collecteurs, de 10 dépôts de transit et d'une décharge finale, réglementation de l'utilisation des dragues dans les cours d'eau, formation de 3 maçons locaux en confection de samplat, information et sensibilisation de la population sur les ouvrages d'assainissement améliorés, pavage de rues dans les quartiers réalisation de 100 lavoirs puisards , installation de 4 incinérateurs dans les CSCOM,	Information et sensibilisation de la population sur les textes régissant l'environnement information et sensibilisation de la population sur les ouvrages d'assainissement améliorés réalisation de 100 lavoirs puisards

	installation de 50 dispositifs de lave mains dans les écoles.	
Hydraulique	l'extension du réseau d'eau de la SOMAGEP dans les quartiers	réhabilitation de 10 PMH réalisation de 15 PMH
TOURISME HOTELLERIE	Réhabilitation de sites touristiques, construction et équipement d'un musée communal, implication des personnes ressources dans la promotion du tourisme, formation des acteurs du tourisme, institution d'une semaine du tourisme.	recensement des sites touristiques
COMMERCE	la sensibilisation des commerçants sur le paiement des impôts et taxes, mises en place d'un cadre de mobilisation des opérateurs économiques pour la promotion du partenariat public privé, délégation de la gestion des équipements marchandes, identification des filières porteuses	identification des filières porteuses
EDUCATION	la construction et équipement de 15 salles de classe ,un bureau-magasin et 5 blocs de 3 latrines, équipement et clôture de 2 jardin d'enfants de six écoles, construction et équipement d'une école agro-silvo-pastorale, appui à la création de 5 écoles publiques, formation des acteurs communaux sur l'école en mode décentralisé, mise en place et renouvellement des comités de gestions scolaire, appui matériel et financier aux écoles privées, appui au recrutement de 9 enseignants qualifiés, sensibilisation des parents pour la	sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants particulièrement des filles et leur maintien à l'école

	scolarisation des enfants particulièrement des filles et leur maintien à l'école, élaboration de PDCOM	
SANTE	Recrutement de 10 agents de santé, appui à l'information et la sensibilisation sur les bonnes pratiques de la nutrition ,du PEV et la stratégie avancée, organisation de séances d'IEC sur les inconvénients des médicaments contrefaits, réhabilitation de 2 CSCOM, équipement de 4 CSCOM en matériels et mobiliers, construction de clôture de 3 CSCOM	appui à l'information et la sensibilisation sur les bonnes pratiques de la nutrition, du PEV et la stratégie avancée, organisation de séances d'IEC sur les inconvénients des médicaments contrefaits
DEVELOPPMENT SOCIAL ET SOLIDAIRITE	Elaboration d'un programme de protection sociale et d'économie solidaire, recensement et appui aux personnes en situation difficile, délivrance de 150 certificats d'indigence, réalisation de 10 rampes d'accès, institution d'une semaine de soutien aux personnes en situation de handicap	recensement et appui aux personnes en situation difficile, délivrance de 150 certificats d'indigence, institution d'une semaine de soutien aux personnes en situation de handicap
CULTURE ARTS ET SPORTS	Réhabilitation du stade municipal, construction d'un foyer de jeunes, aménagement de 5 terrains de sport, dotation des équipements sportifs, institution d'une coupe communale, élaboration d'un plan de promotion des activités sportives, instauration d'une semaine culturelle, recherche des sponsors et de partenaires	

PDSEC de la commune de Bougouni de la période 2018 à 2022.

Au regard de nos constats en lien avec les besoins exprimés dans le contenu du PDSEC, nous apercevons que les domaines dans lesquels interviennent les partenaires sont en lien avec les préoccupations des populations dans le cadre de la coopération décentralisée. Nous notons que certaines de ces actions correspondent aux besoins qui sont exprimés dans le PDSEC. Car les domaines d'actions des partenaires portent sur la santé, l'éducation, l'assainissement, l'hydraulique, le maraîchage.

Cependant, nous constatons que certaines actions ne sont pas prises en compte dans les axes d'interventions des partenaires à savoir : le renforcement de la capacité des élus municipaux, le genre, le désenclavement et échanges, habitat rural et urbain, sécurité paix et gestion des conflits, administration et finance, énergie industrie et mine. Ces aspects restent très pertinents pour le développement. Il faut noter qu'aujourd'hui la sécurité paix et gestion des conflits sont incontournables pour le développement de la commune. De nos jours les conflits intercommunautaires prennent de plus en plus d'ampleur dans notre société. Les partenaires doivent prendre en compte ce domaine pour en amont faire face à la menace en donnant les moyens à la collectivité pour le renforcement de la capacité des acteurs communautaires. Cela permettra à ces acteurs d'avoir une attitude de résilience face aux conflits intercommunautaires et la menace extrémiste.

II-Historique de la coopération décentralisée dans la commune de Bougouni

Dans ce chapitre, nous aborderons la manière dont le jumelage entre la commune de Bougouni et les villes d'Aurillac Arpajon/Cère a été mise en place. Nous parlerons également des acteurs au niveau de la commune de Bougouni, qui ont été les précurseurs c'est-à-dire les premières personnes à prendre part à cette initiative.

2-1-Genèse de la mise en place de la coopération décentralisée dans la commune Bougouni.

La coopération décentralisée entre la ville d'Aurillac et le cercle de Bougouni a vu le jour en 1984. Cette initiative est venue du premier maire de Bougouni Monsieur Nouhoum Doumbia et d'autres personnes de la commune (M. Jorge secrétaire générale de la mairie, Mme Eliza sage-femme à l'hôpital de Bougouni, Djassas Deuxième adjoint du maire de la commune).

Ce monsieur avait à l'époque un collègue qui était un personnel de la mairie du District, c'est ainsi que M. Doumbia effectua une démarche de plaidoirie auprès de ce monsieur Bagayoko pour qu'il les trouve des partenaires surtout dans le domaine agropastoral, d'autant plus que Bougouni est une zone à sol très fertile. C'est dans l'ambition d'exploiter cet atout naturel pour qu'il profite à tous les « Bougounois » qu'il a pris cette initiative.

Cependant, « il existait des difficultés entre les ethnies de la chefferie locale qui sont les Diakité et celles des autres communautés ethniques précisément les Coulibaly ». Face à cette tension intercommunautaire qui sévit entre les communautés, il s'avérait que les Diakité n'auraient pas l'intention de contribuer à l'atteinte des objectifs de ce dernier. Il semblerait que l'exercice du pouvoir communal n'était pas partagé par les Diakité.

Or la mairie de Bougouni venait de naître ce qui expliquait l'inexistence du comité local de jumelage et cela trouva que le maire d'Aurillac à l'époque était le ministre de l'agriculture de la France. Le maire de la ville d'Aurillac avait également fait la demande auprès de la mairie du district de lui trouver une ville pour le jumelage. C'est ainsi qu'à travers l'œuvre également de ce monsieur Bagayoko de la mairie du District que ce jumelage Aurillac, Arpajon/ Cère Bougouni fut une réalité.

C'est dans ce contexte que le 24 juin 1984 le président du comité de jumelage de Bougouni René Souchon, Maire d'Aurillac, président du comité de jumelage Aurillac Arpajon/Cère, M.Roger Destannes, Maire d'Arpajon/Cère ont posé « l'acte de mariage » entre les deux peuples des trois communes.

Quelques années après la réalisation du jumelage entre les trois villes des contraintes ont commencé en rapport avec la gestion des biens du jumelage. En outre, pendant cette époque, il y'avait un problème d'appropriation du jumelage par les populations. Celles-ci ont réclamé leur adhésion afin de bénéficier concrètement des biens octroyés par les partenaires ; ainsi les nouveaux membres ont réclamé leur intégration forcée dans le bureau du comité.

Après un remaniement du bureau, les nouveaux adhérents ont réclamé une délocalisation du comité de la mairie vers un siège dédié au jumelage.

Les attentes des nouveaux adhérents étaient de rehausser la gestion du jumelage dans la commune. Le constat du Maire était : *« ces personnes pensaient qu'elles allaient mieux faire en ce qui concerne la gestion des biens dans le cadre du jumelage »*.

Les actions de coopération décentralisée ne sont pas des pratiques nouvelles au Mali. Elles étaient le fait d'associations ou comités de jumelage, parfois modestement soutenues par leur commune. Ces relations avaient généralement pour point de départ l'amitié entre deux personnes et qui s'élargissait à l'ensemble de la communauté dans laquelle elles vivaient.

Les actions menées avaient un caractère affectif et humanitaire, assez semblable à celles de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) : envoi de médicaments et de fournitures, réalisations d'infrastructures scolaires et sanitaires parfois décidées au nord sans l'avis des bénéficiaires et des autorités locales.

Mais les années 1980 furent marquées par un tournant décisif. La nouvelle approche est désormais orientée vers le développement des relations de territoire à territoire

Tableau N°13 : la période de signature de la charte d'amitié entre les trois villes

Période	Action
Le 24 juin au 4 juillet 1984	une délégation de la commune de Bougouni a séjourné à Aurillac et Arpajon /Cère afin de signer la charte consacrant l'amitié entre les 3 villes
5 au 11 Février 1984	- une délégation aurillacoise conduite par son Maire séjourne à Bougouni pour une première prise de contact.
-En juillet 1985	, un groupe de techniciens aurillacoise séjourne a Bougouni afin d'étudier profondément les projets soumis à la commune d'Aurillac et un lot de 400 kgs de matériel médical fut gracieusement offert au centre de santé de Bougouni par le Maire d'Aurillac.
Le 27 Février 1985	Signature retour du pacte consacrant l'amitié entre les 3 villes et des matériels de développement au comité de jumelage par des donateurs d'Aurillac. Ces matériels étaient entre autre : 8 véhicules ; 1 tracteur ; 2 appareille cinématographiques, un groupe électrogène, entre autre. Ces matériels ont profité à la Mairie de Bougouni, au centre de santé à la coopérative des maraichères, aux écoles, au lycée au jardin d'enfants, etc...
- Du 15 au 26 juillet 1985	un groupe de jeunes Aurillacois et Arpajonnais encadrés par 3 adultes séjournent à Bougouni afin de comprendre la vie à Bougouni et de partager la vie avec leurs amis de Bougouni en menant des actions tels : le reboisement, la construction de mur, des cours d'Alphabétisation, etc...
-Le 20 Décembre 1985	la caravane Franche-Comité Afrique dépose a Bougouni 6 caisses de médicaments.
6 avril au 4 mai 1986 :	-, le Maire de Bougouni héberge 2 techniciens d'Aurillac.

29 avril au 4 mai 1986	les Maires d'Aurillac et Arpajon arrivent à Bougouni pour la synthèse des travaux des techniciens
Janvier 1987	réception d'un convoi terrestre transportant divers matériels, médicaments et fournitures scolaires.
Février- mars 1987	séjour à Bougouni d'un groupe de trois(3) médecins aurillacois et Arpajonnais dispensé des soins ophtalmologiques Départ pour Aurillac d'un jeune mécanicien des TP de Bougouni pour un perfectionnement de 3 mois.,
- -Octobre 1987	Départ à Aurillac de 2 jeunes foots-balleurs Bougouni à Aurillac sélectionnés en juillet par l'entraîneur de l'AFC.
15 Janvier 1988	Arrivée à Bougouni d'une délégation de 12 membres de l'Association des médecins sans frontières, porteuse d'un important, lot de médicament et de fournitures scolaires, don du comité de jumelage Aurillac-Arpajon
1 ^{ER} -10 juillet 1988	: Séjour à Bougouni d'un groupe d'enseignants Aurillacois et Arpajonnais pour animer un séminaire pédagogique à l'intention de leurs homologues Maliens.

Ce tableau retrace la période de la signature de la charte de l'amitié entre les 3 villes et les actions qui ont été menées pendant cette époque par les partenaires.

3-Les enjeux de la coopération décentralisée dans la commune de Bougouni.

Plusieurs enjeux sont liés à la coopération décentralisée. Cette forme de coopération décentralisée permet aux collectivités de s'ouvrir au monde et de contribuer au développement de la civilisation universelle. L'ouverture sur le monde reste un aspect très pertinent pour toute société soucieuse de son développement ; car elle vous permettra de comprendre des réalités en rapport avec le développement qui n'existe pas chez vous, raison pour laquelle cette action est très appréciée des acteurs.

Aussi la coopération décentralisée permet-elle d'offrir aux collectivités territoriales du Mali des possibilités d'échanges d'expériences et de partenariats dans les domaines économique, social, politique et culturel. Elle permet aux territoires jumelés d'apprendre de part et d'autre de nouvelles expériences pour amorcer un développement local durable sur tous les plans. C'est une stratégie permettant également d'être en contact avec des expériences nouvelles qui n'existent pas chez l'un ou l'autre.

Enfin, la coopération décentralisée permet d'attirer des ressources extérieures complémentaires pour leur développement local durable. Les biens bénéficiés sur le plan matériel et humain, permettront à la collectivité la plus pauvre de pouvoir réaliser des actions pour impulser son développement local de façon durable.

Chapitre IV: LES DOMAINES D'ACTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA COMMUNE DE BOUGOUNI

Dans ce présent chapitre, les données qualitatives portent sur les réalisations faites dans le cadre du jumelage par les partenaires et les différents témoignages recueillis lors des entretiens avec les acteurs impliqués dans la coopération dans la commune de Bougouni.

1- Les projets de coopération décentralisée

Cette partie nous permettra de mettre en exergue les différents projets réalisés dans le cadre du jumelage de Bougouni. De nombreuses réalisations ont été faites. Ils sont d'ordre économique et social. Concernant les projets réalisés : ils portent sur le domaine de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'environnement et de l'économie, l'artisanat, le transport, l'élevage, le commerce...

1-1-Éducation :

Dans le domaine de l'éducation, les projets portent sur la construction des salles de classe et de jardins d'enfants dans la commune. Les jardins d'enfants ont été réalisés à Massabla-coura, Dougouninan, Djalanikro et Torakabougou.

Des salles de classe ont été construites à Massabla-coura, Torakabougou, Heremakono nord et Dialanikoro. Une cantine scolaire fut également mise en place au sein de l'école de Massabla-coura.

L'achat des fournitures scolaires pour le démarrage de chaque année scolaire est assuré par la coopération. Sur le plan éducatif, des agents des services techniques que nous avons rencontrés expliquent des difficultés liées à la persistance d'effectif pléthorique car la croissance démographique se fait sentir d'année en année. Comme difficulté il y'a également la non prise en charge de la situation financière des enseignants, des services techniques qui sont à la charge de la collectivité ou de l'Etat.

Concernant les jardins d'enfants, la rémunération des employés est prise en charge par la coopérative et la collectivité. Il faut reconnaître qu'en 1990, le secteur de l'éducation a attiré l'attention du jumelage, ce qui a valu la création de ces écoles.

En janvier 1999, il a eu une planification des activités : construction de 18 classes, extension de l'école du jumelage, dotation en matériels informatique, centre d'animation pédagogique, construction d'une bibliothèque pédagogique, subvention à l'achat des fournitures scolaires.

Entre 2000 et 2001, 6 classes ont été réalisées à Torakabougou sur 18 prévues dont un bureau, un bloc de 3 latrines ont été réalisés pour un coût de (trente millions trois cent quarante-deux mille huit cent dix-huit franc 32342 818 CFA) ; appui à la scolarisation (achat de fournitures scolaires).

Ici, nous présentons la contribution des acteurs ayant permis la réalisation de ces actions.

Contributions	
-Aurillac	13 000 000 FCFA
soit 40 ,19%	
-Ambassade de Canada.....	5000 000 FCFA soit 18,45%
-Mairie de Bougouni.....	13 375 000 FCFA soit 41,35%
2003-2004 construction d'une maternelle à Dialanikoro : 3 classes, un bureau, magasin, une salle polyvalente,2 blocs de latrines moderne, une cuisine pour un cout total de 29 550 000 FCFA (Vingt-neuf millions cinq cent cinquante mille francs CFA).	
Contributions	
-Aurillac.....	23 640 000 FCFA
soit 80%	
-Mairie de Bougouni.....	5910 000 FCFA soit 20%
avec octroi du terrain	
Pour l'extension de l'école du jumelage a Massablacoura la construction de 3 salles de classe pour collège (2 ^{em} cycle) et d'un bureau magasin pour un cout estimatif de 16 171 410 f CFA en cours de construction .	
Contributions	
-le conseil de cercle de Bougouni.....	2415 712 FCFA soit 15%
-les amis du CFA d'Orléans.....	13 745 699 FCFA soit 85%

Le CAP de Bougouni a été équipé en matériels informatiques dans le cadre du PRODEC (Programme Décennal de l'éducation).

La construction d'une Bibliothèque pédagogique a été faite à l'école de Heremakono sur cofinancement de la Mairie et du conseil de cercle en 2003. Cependant, celle-ci n'est toujours pas fonctionnelle malgré l'envoi des livres pour son équipement par le partenaire Aurillac. Aussi, depuis 1998, les partenaires d'Aurillac et d'Arpajon/Cère continuent d'envoyer la somme de 3.000.000 FCFA (Trois millions de francs CFA) pour l'achat des fournitures de démarrage de chaque année scolaire.



PHOTO N° 1 : La classe construit à Massablacoura Cliché Kassim, Bagayoko, le 10/04/2018



PHOTO N° 2 : le jardin de Djalanikoro. Cliché Kassim, Bagayoko, le 10/04/2018

1-2-Le domaine de la santé

Les actions dans ce domaine se traduisent par la construction de centre de santé CSCOM à Massabla-coura, de salle d'hospitalisation de dispensaire et maternité, de dons en matériel roulant (corbillard), don de caisse de médicaments, l'éradication de certaines maladies.

L'infirmière (Mme Awa Koné) a suivi une formation à Aurillac ; ainsi que l'infirmier chargé de la lunetterie et de l'ophtalmologie ont suivi des formations sur place par un ophtalmologue venu d'Aurillac. Ces investissements ont été très conséquents dans la commune eu égard du besoin qui se présentait.

La construction du CSCOM de Bougouni Sud, Rénovation du Bloc du quartier MEDINE et du laboratoire, contribution à l'amélioration des ressources humaines, contribution au renforcement des compétences du personnel du CS Réf (Centre de Santé de référence),

réalisation du centre de santé communautaire (CSCOM) Bougouni Sud pour un cout de 24 760 000 F CFA.

Contributions

- Banque Mondiale à travers la direction Nationale de la santé : 23 000 000 FCFA soit 90%
- Mairie de Bougouni 2576 000 FCFA soit 10%

Le laboratoire a été réservé et équipé, mais le Bloc de Médecine Générale n'a ni été rénové ni équipé.



PHOTO N°3 : le CSCOM de Massablacoura



PHOTO N°4: la salle d'accouchement du CSCOM de Massablacoura

1-3- Environnement, économie

Les activités dans les domaines de l'environnement et l'économie se caractérisent par des activités de reboisements, la construction d'un mur, la construction d'un magasin de stockage pour la conservation des produits maraichers pour la jeunesse, l'appui à l'association des éleveurs de petits ruminants ainsi qu'aux femmes évoluant dans le domaine du maraichage et de l'artisanat, dons de machine de broderie à un couturier nommé M. Badjan (c'était la première machine à broderie dans toute la commune).

En outre, d'autres actions sont prévues lesquelles sont liées à la mise en place d'un centre de l'amitié (mise en valeur du terrain affecté à Aurillac par la Mairie Bougouni), la contribution à l'évacuation des déchets solides et liquides.

1-4- Le domaine de l'hydraulique

A ce niveau, il faut savoir que les difficultés d'accès à l'eau restent une des préoccupations en milieu urbain comme rural. Ce qui a prévalu la réalisation de nombreux projets : construction de forage à grande diamètre et de puits dans la commune de Bougouni pour pouvoir sortir les populations de cette souffrance. Car, il s'avère qu'avant la mise en œuvre de ces projets les femmes faisaient des kilomètres pour la recherche de l'eau pendant la saison chaude.

Au regard de nos constats sur le terrain, il en ressort que les populations sollicitent les actions du jumelage car celles-ci considèrent la coopération comme un facteur incontestable de développement de Bougouni.



PHOTO N°5 : la fontaine du quartier Médine



PHOTO N°6 : L'arrière de la fontaine construit 28/01/1983 à Médine derrière l'hôpital

1-5 L'artisanal.

Les artisans ont bénéficié de l'appui pour développer leurs activités ; ensuite des voyages de partage d'expériences pour l'exposition de leurs produits lors de la journée culturelle d'Aurillac.





PHOTO N°7 : la machine à broderie bénéficiée par Badjan un couturier à Bougouni en 1991

1-6-L'Assainissement.

Dans ce domaine, il a eu des activités d'assainissement au niveau de la ville. Un camion était chargé du ramassage des ordures de la ville. Selon nos sources, cette activité avait permis de rendre la ville très propre. L'activité était menée à l'intérieur de la ville. Il se faisait dans les différents quartiers. Le revenu était mis à la disposition de la collectivité.

1-7-Transport.

Il a eu les dons de camions aux membres du comité local de jumelage et sous condition de paiement d'un montant qu'il fallait rembourser aux partenaires. Quant à la mairie, elle en fut aussi bénéficiaire. Ces Camions faisaient les foires hebdomadaires dans les villages environnant

de la commune urbaine. Il apparaît que cela a permis de développer la communication entre la commune et les villages environnants.



PHOTO N° 8 : le camion offert à la collectivité locale

1-8-Secteurs Art, culture, sports et communication

Les actions dans ces secteurs se caractérisent par l'installation d'une Radio du jumelage « FM », l'organisation d'une semaine culturelle et artistique de jumelage. Tous les documents officiels concernant l'installation de la Radio sont acquis mais il reste la fourniture des matériels par les partenaires d'Aurillac. Une délégation composée de la troupe Kola Djeka s'est rendue à Aurillac pour prendre part aux festivals d'été à Aurillac organisées du 18 juin au 02 juillet 2000.

Invitation à Aurillac de la troupe « Kola Djeka » et le secrétaire général du comité de jumelage de Bougouni pour un coût de 2100 000 FCFA.

Soit une contribution totale de 76 911 410 FCFA de la part des villes jumelles Aurillac et Arpajon/Cère.

1-9-Secteur Associatif

Les associations féminines de Bougouni ont reçu 1 000 000 FCFA dans le cadre du jumelage à travers l'appui des partenaires afin de réaliser leurs activités.

TABLEAU N°14 DES PROJETS REALISES

ACTIVITES	ANNEE DE MISE EN ŒUVRE ET REALISATION
Education	Construction de Jardin d'enfant a Massablacoura, Djalanikoro, Dougounina, Torakabougou. Construction de cantine scolaire à Massablacoura. Achat de fourniture scolaire chaque année. Janvier 1999 : construction de 18 classes, dotation en matériels informatique, centre d'animation pédagogique, subvention à l'achat des fournitures scolaires. 2000 à 2001 : réalisation de 6 classes à Torakabougou. Rééquipement du cap de Bougouni en matériels informatique. 2003 : construction d'une bibliothèque pédagogique 1998 à nos jours : envoi de subvention de 3.000.000 M pour l'achat de fourniture scolaire
Sante	1991 : Construction de centre de santé CSCOM a Massablacoura, salle d'hospitalisation et de dispensaire, don de matériels roulant (corbillard), Donation de caisse de médicament, l'éradication de certaines maladies. Renforcement de capacité de personnel de santé du centre de référence. Rénovation du bloc et du laboratoire de l'hôpital central.
Environnement et économie	1991 : Activités Reboisements, la construction d'un mur, construction d'un magasin de stockage pour la conservation des produits maraichers pour la jeunesse. Appui à l'association des éleveurs de petits ruminants ainsi qu'aux femmes évoluant dans le domaine maraichage et de l'artisanat. 1991 : Don de machine a broderie à un couturier. Mise en place d'un centre d'amitié. Contribution à l'évacuation des déchets solides et liquides.
Hydraulique	1983 constructions de forage à grande diamètre à Médine. 1984 Construction de forage à Massablacoura
Artisanat	Appui aux artisans de Bougouni Organisation de voyage de partage d'expérience pour l'exposition des produits lors de la journée culturelle à Aurillac
	Donation de camion chargé du ramassage des ordures dans la ville.

Assainissement et transport	Dons de camion aux membres du jumelage
Art, culture, sport et communication	2000 : Installation d'une radio (FM) L'organisation d'une semaine culturelle et artistique de jumelage. 2000 : Invitation à Aurillac de la troupe « Kola Djeka » et le secrétaire général du comité de jumelage de Bougouni pour prendre part aux festivals d'été à Aurillac.

CHAPITRE V : ROLE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DEVELOPPMENT LOCAL DE LA COLLECTIVITE DE BOUGOUNI.

Dans ce présent chapitre, nous abordons le mécanisme de mise en œuvre des actions, les modalités d'implications des différents acteurs, la provenance des sources de financements, en fin l'impact des projets sur le développement de la commune de Bougouni.

1-LE MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Cette partie explique la manière dont les projets sont mis en place et la manière dont le choix des zones d'implantations des projets se justifie.

A travers les données que nous avons collectées auprès des élus municipaux concernant le mécanisme de mise en place des projets, ce mécanisme s'effectue à travers des concertations entre le conseil municipal et les partenaires pendant lesquelles les besoins de la commune sont présentés.

Il ressort que les domaines d'intervention sont les suivants : la santé, l'éducation, l'hydraulique, l'assainissement, le sport, le maraîchage. En ce qui concerne les projets réalisés, ils se traduisent par la construction des classes et de dons en kits scolaires chaque année. Malgré le dysfonctionnement du jumelage, les élus estiment que les partenaires interviennent jusqu'à présent dans ce domaine.

Dans la convention de coopération, il est mentionné que la municipalité doit s'occuper de l'équipement des classes réalisées par les partenaires.

Pour ce qui concerne la justification de la zone d'implantation du projet, tous les acteurs sont unanimes qu'il s'effectue à travers une concertation entre les services techniques, les chefs de quartiers, la commission chargée du volet éducation de la mairie qui conviennent ensemble sur un choix concernant l'implantation de la zone de réalisation du projet.

2- MODALITES D'IMPLICATION DES ACTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE COOPERATION

Cette partie nous permettra de mettre en lumière, des acteurs qui sont impliqués dans la mise en œuvre des projets de coopération à savoir : la population locale, les ONG, associations, la municipalité.

Au regard des données collectées sur le terrain, nous nous apercevons que les actions de coopération dans la commune n'impliquent pas la population locale, ONG, le CNJ et les services déconcentrés de l'Etat de la commune, pendant la phase d'élaboration des projets.

Par ailleurs, certains conseillers sont impliqués puisqu'ils sont membres du comité local de jumelage ainsi que les associations qui ont été créées dans le cadre du jumelage. Donc comme constat, il s'avère que le principe d'exclusivité est mis en cause dans ce jumelage d'où son dysfonctionnement en 2010.

Concernant l'élaboration des projets, il s'avère que les agents des services techniques et les citoyens ordinaires ne se voient impliqués que pendant la phase de mise en œuvre des réalisations. D'autre part, ils approuvent que leurs préoccupations sont prises en compte pendant la phase d'élaboration en fonction des types de projets qui sont réalisés.

De nos constats, il ressort que tous les acteurs sont unanimes que les actions de coopération correspondent à leurs besoins, puisqu'ils approuvent que les réalisations sont en parfaites harmonie avec leurs besoins. Et ce sont ces besoins qui se faisaient plus sentir bien avant la mise en œuvre de ces projets qui ont contribué à surmonter ces contraintes en terme de besoin de base pour leur développement. Cette analyse peut être soutenue par le constat d'un interlocuteur.

« Les femmes de mon quartier faisaient des kilomètres à l'époque pour la recherche de l'eau au fleuve pendant la période de l'été, j'ai vu aussi des personnes à l'époque qui souffraient de la lèpre la cataracte. Grâce à l'intervention des partenaires ces difficultés furent éradiquées. »
un autre témoignage d'un interlocuteur *« un jour en venant du champ qui est situé à quelques kilomètres de la ville, je suis tombé sur une femme enceinte qui était en état d'accoucher, J'ai été chargé de la prendre dans ma charrette pour l'accompagner dans le seul centre de référence du chef-lieu qu'est Bougouni . Compte tenu de la lenteur de la charrette, et d'absence de CSCOM proche du village, elle accoucha dans la charrette en cours de route »²⁶ . (Entretien*

²⁶ Acteur communautaire à Bougouni. Entretien a Massablacoura le 12 Avril 2018

réalisé le 12 Avril 2018 auprès de Drissa Sangaré un jeune leader vulgarisateur à Massablacoura).

De ce témoignage, nous nous apercevons que l'accessibilité au centre de santé était un véritable problème auquel étaient confrontées les populations avant l'intervention des partenaires dans la commune.

Dans ce jumelage, nous constatons que les acteurs externes jouent un rôle de soutien ou d'appui au développement. Contrairement aux acteurs internes qui jouent un rôle de négociation de projet sous une forme de plaidoirie afin de mettre à la disposition de la collectivité des moyens pour impulser son développement local.

3- LES SOURCES DE FINANCEMENT

En ce qui concerne les sources de financement, elles proviennent des acteurs externes.

Pour le financement des projets, c'est à la suite d'une concertation entre acteurs externes, le conseil communal et le service technique chargé de la réalisation de l'ouvrage à l'issue de laquelle les fonds sont versés au compte du service technique chargé de la réalisation de l'ouvrage, à la suite d'une planification budgétaire en rapport avec le projet à réaliser.

Depuis les évènements de 2010, il ressort de nos constats que les partenaires ont réduit leur champ d'actions suite au problème de détournement de conteneur par l' élu principal sortant, à l'issue duquel il fut suspendu pour 3 mois.

Dès lors le comité est buté à un problème de fonctionnement. Les membres du comité de jumelage ainsi que la population locale déplorent la situation actuelle qui prévaut en rapport avec l'état actuel du jumelage. D'autre part, ils estiment que ce jumelage a besoin d'être redynamisé pour qu'il puisse recommencer sur une nouvelle base. Dans le même continuum, ils ont fait savoir que les réunions statutaires ne se tiennent plus et que ce jumelage est géré par quelques personnes qui ne partagent pas l'information.

Nous constatons que la mobilisation des fonds provient des partenaires du Nord qui est un danger pour la collectivité de Bougouni, qui compte beaucoup sur ces fonds pour son développement. Au cas où ces partenaires font la rupture d'octroi de fonds cela peut être un danger pour la collectivité de Bougouni pour prendre en main son propre destin et à assurer son développement. De ce fait, la collectivité doit plutôt chercher à renforcer sa capacité dans la stratégie de mobilisation de fonds auprès de sa population afin de compter sur ses propres efforts face au défi de développement local.

Aussi, le paiement de la TDRL est-il un véritable vecteur de renforcement du budget communal sans lequel la mairie aura des difficultés à satisfaire les besoins des populations.

La municipalité apprécie beaucoup l'aide des partenaires, mais il est souhaitable que les partenaires s'investissent plus dans des secteurs porteurs car Bougouni a de nombreuses potentialités en termes de ressources naturelles.

4-L'IMPACT DES PROJETS DE COOPERATION SUR LE DEVELOPPMENT DE LA COMMUNE DE BOUGOUNI.

Cette partie nous permettra de mettre en lumière l'impact du jumelage sur le développement de la commune. La première section portera sur son impact dans la gestion communale, le second portera sur son impact sur la condition de vie des populations.

4-1-L'impact du jumelage dans la gestion communale.

Au regard de l'analyse des données collectées sur le terrain, il apparaît que ce jumelage ne contribue pas au renforcement de la capacité des élus municipaux dans la gestion communale. Par ailleurs ils affirment que, généralement les partenaires viennent en aide dans le cadre de la réalisation des projets sociaux (construction de classe, centre de santé, jardin, dons d'équipements médicaux appui aux associations, la construction de forage). Issa Coulibaly un conseil municipal lors du focus affirme que « *la non prise en compte du renforcement de la capacité des élus, émane de nous parfois, puisque pendant la phase d'élaboration des projets on ne leur soumet pas ce besoin. Généralement nous les proposons les besoins prioritaires de la commune*²⁷ ». Ce qui fait que l'impact est plus senti au niveau de la réalisation des infrastructures, que le renforcement de la capacité des élus. Il apparaît que pendant la phase d'élaboration des projets, ils soulignent leurs préoccupations, mais le choix revient aux partenaires pour la prise en compte des projets qu'ils peuvent financer..

De nos constats, l'analyse des données collectées sur le terrain approuvent également que ce jumelage ne contribue pas au renforcement du budget communal, puisque les partenaires ont un compte au niveau de la BNDA à travers lequel le fonds est versé au compte du service technique chargé de la réalisation de l'ouvrage.

Les élus sont tous unanimes que les actions du jumelage sont introduites dans le PDSEC de la collectivité, car ils leur viennent en aide dans ce domaine. Selon le maire actuel : « *Même si les ressources de la coopération ne font pas partie du budget communal, ces fonds permettent quand même à la réalisation de l'infrastructure sociale de base dans la commune. Cela nous aide à surmonter beaucoup de difficulté que nous avons dans la commune, qui est la délivrance des services sociaux de base, à cause de la limite de nos moyens* ²⁸ » (témoignage du Maire actuel lors du focus groupe par Mamourou Coulibaly le 15 Avril 2018).

²⁷ Entretien avec Issa Coulibaly conseiller municipal, le 15 Avril, 2018 à Bougouni

²⁸ Entretien avec Mamourou Coulibaly Maire active le, 15 Avril, 2018 à Bougouni

En se référant à ce témoignage, il ressort que les actions du jumelage aide fortement la collectivité a surmonté de nombreuses difficultés, dans le domaine globale de la délivrance des services sociaux de base. Pour ce faire, l'apport des partenaires est un maillon fort pour combler ce vide, car la collectivité souffre beaucoup avec un faible taux de paiement de la T.D.R.l. C'est cet apport qui permet le renforcement du budget communal. A cet effet, il est à reconnaître que ce sont ces fonds qui doivent permettre à la collectivité d'avoir une forte capacité de délivrance des services sociaux de base.

4-2-L'impact des projets sur les conditions de vie des populations.

Cette partie nous permettra de mettre en lumière la manière dont la coopération décentralisée a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Bougouni.

En effet, selon nos enquêtes, l'ensemble des acteurs que nous avons rencontrés affirment un rôle positif et incontournable de la coopération dans le processus de développement de la commune de Bougouni. Il s'agit d'une dynamique qui a fortement influencé la vie des populations locales.

Selon les agents des services techniques que nous avons rencontrés sur le terrain, il apparait que les actions de coopération permettent de combler les limites auxquelles la collectivité locale est confrontée dans la gestion des affaires locales ; principalement dans les domaines de la santé, l'éducation, l'assainissement, de l'hydraulique, de l'appui aux associations. Nos interlocuteurs estiment que ces domaines sont des préoccupations majeures auxquelles les acteurs, les populations, étaient confrontés dans la commune avant la mise en œuvre des projets réalisés par la coopération.

S'agissant des populations locales, de nombreuses difficultés auxquelles elles étaient confrontées furent atténuées :

-L'accessibilité à l'eau est devenue une réalité grâce à la construction des forages. Cela a permis aux populations d'avoir accès à l'eau potable ; il y a eu un rapprochement des points d'eau aux populations. Certains des puits réalisés ont permis le développement des activités maraichères dans la commune.

-Dans le domaine de la santé, les progrès se traduisent par la construction des centres de santé communautaires et l'attribution des équipements médicaux. Dans ce domaine, l'impact de la coopération est plus visible à travers l'amélioration de la qualité de soins et de l'accroissement

de l'offre de soins dans les structures de santé qui ont été construites. En outre, nous pouvons observer une meilleure prise en charge des patients et un rapprochement des centres de santé aux populations.

-Dans le domaine de l'éducation, la construction des salles de classes et de jardins d'enfants ont permis une amélioration des conditions de travail des enseignants. Une personne enquêtée explique les conditions dans lesquelles les enfants étudiaient bien avant le jumelage : « à notre enfance à Bougouni, les gens étudiaient sous des cases en pailles. L'environnement d'apprentissage était tout à fait contraignant. Les effectifs pléthoriques ainsi que l'insuffisance de salles de classe se faisaient sentir. Les élèves des villages environnant faisaient des kilomètres pour se rendre à l'école à Bougouni. Grâce au partenariat, ces insuffisances furent comblées²⁹ » (Entretien réalisé le 12 Avril 2018 auprès de Yacouba Seydou Traoré, acteur communautaire à Massablacoura).

-Des voyages réalisés dans le cadre du partage d'expériences entre les collectivités partenaires a permis le renforcement des capacités d'action des médecins, des artisans et des élus communaux.

Quant à l'ancien maire M. Nouhoum Doumbia, il nous relate les expériences qu'il a bénéficié pendant son séjour en France par ce témoignage « Pendant mon séjour avec les partenaires Aurillacois, ils m'ont fait observer beaucoup de bonnes pratiques en lien avec la citoyenneté, et les stratégies par lesquelles, ils génèrent des revenus pour renforcer leur budget communal »³⁰.

-S'agissant du domaine associatif, l'appui aux associations a permis à celles-ci de développer leurs expertises et d'accélérer leur processus d'autonomisation financière.

En outre, des correspondances scolaires ont favorisé un renforcement des liens d'amitié entre les élèves De Bougouni et d'Aurillac ; cela permet ainsi aux jeunes de s'ouvrir à d'autres cultures. Ainsi, il y a eu, un renforcement des liens d'amitié entre les jeunes des deux villes.

Pendant notre interview, nous avons fait la rencontre d'un ancien couturier qui nous a fait part des bienfaits du jumelage non seulement sur la dynamique de développement de la commune mais également sur le développement de ses activités économiques dans la commune : « En

²⁹ Entretien réalisé auprès d'un acteur communautaire Yacouba Seydou Traoré, le 12 Avril 2018 à Bougouni au quartier Massablacoura.

³⁰ Entretien avec le premier maire le 13 Avril, 2018, à Bougouni

1991 aucune machine de broderie n'existait dans la commune. Grâce au jumelage j'ai été le premier détenteur d'une machine à broderie dans toute la commune entière. Cela faisait de moi une référence incontournable dans la commune concernant la broderie pendant cette époque. J'ai aussi bénéficié d'un voyage en France pour participer à une journée culturelle ; cela a permis de développer mes connaissances dans ce métier ».

Dans l'ensemble, tous nos interlocuteurs expriment leur satisfaction des projets réalisés. Ceux-ci déclarent notamment que les projets mis en place dans le cadre de la coopération correspondent aux besoins réels de développement exprimés par les populations. Cependant, ils déplorent l'état actuel du jumelage qui rencontre un dysfonctionnement ; notamment à cause des événements de 2010 suite à une accusation de l'élue municipale sortant pour détournement de conteneur. Cette situation a suscité un scandale dans la commune qui a conduit à un soulèvement de la population.

Concernant l'implication des populations, il s'avère que les actions de jumelage n'impliquent pas les populations locales pendant l'élaboration des projets. Les services déconcentrés de l'Etat et les ONG se sentent impliqués pendant la phase de mise en œuvre des projets de coopération.

Selon les agents des services techniques, parfois il arrive que les partenaires leur donnent des livres qui ne correspondent pas au programme scolaire malien. De ce fait, ils sont obligés de les revendre sur le marché pour utiliser cet argent pour d'autres fins.

Les élus locaux apprécient les actions portées par la coopération ; cependant ceux-ci souhaiteraient que les partenaires agissent mieux dans les domaines qui pourraient leur permettre de générer des revenus afin de renforcer le budget communal.

Conclusion générale

Ce travail de recherche était focalisé sur le rôle de la coopération décentralisée sur le développement local de la commune de Bougouni. Une analyse des données nous a permis de déterminer : les modalités d'implication des différents acteurs, le mécanisme de mise en œuvre des projets, l'impact des projets réalisés sur les conditions de vie des populations et la gestion communale, la provenance des sources de financement. Nous avons décrit des interactions qui existent entre les différents acteurs à travers des données empiriques dans la commune et des témoignages oculaires des populations en lien avec le jumelage.

Concrètement, les projets sont mis en œuvre après concertation entre conseil communal et les partenaires. Concernant la justification des zones d'implantation des projets, tous les acteurs sont unanimes qu'elle s'effectue à travers une concertation entre les services techniques, les chefs de quartiers, la commission chargée du volet éducation de la mairie.

Le financement des projets provient des acteurs externes. Pendant la phase de financement des projets, la concertation se déroule entre le conseil communal, les partenaires, le service technique chargé de la réalisation des actions. Suite à cette concertation, les fonds sont versés au compte du service technique chargé de la réalisation des projets. Ensuite, une planification budgétaire en rapport avec le projet à réaliser se met en place.

Nous notons que les fonds du jumelage, ne font pas partie du budget communal. Ils sont versés sur un compte bancaire parallèle à partir du duquel les transferts se font vers le compte du service technique chargé de la réalisation de l'ouvrage.

Aussi, concernant l'impact de la coopération sur la gestion communale, il apparaît que ce jumelage ne contribue pas au renforcement de la capacité d'actions des élus.

Par ailleurs, la municipalité déplore l'état actuel du jumelage qui ne fonctionne plus comme avant les événements de 2010. Ils affirment que les réunions statutaires ne se tiennent plus, compte tenu de l'état actuel de dysfonctionnement que subit ce jumelage. La nouvelle équipe municipale compte beaucoup sur le nouveau maire pour redynamiser la coopération.

Il importe de mentionner que malgré les difficultés, les partenaires continuent d'investir dans la construction des salles de classe et la dotation des kits scolaires. Cependant, il apparaît que les partenaires ont réduit leurs champs d'action, à cela s'ajoute la fragilité du lien de collaboration qui ne tient plus comme au début de la coopération.

La première hypothèse stipulant que la coopération décentralisée est un dispositif de développement dans la commune de Bougouni s'est révélé affirmatif. Au terme de notre étude, il apparaît dans les résultats que la coopération décentralisée est un véritable dispositif de développement local. Elle l'est en fonction des réalisations qui ont été faites, et des grands changements qu'elle a pu apporter aux conditions de vie des populations locales. Les difficultés liées aux problèmes de classe, de l'eau, d'assainissement, de transport, artisanal, du maraichage ont beaucoup été atténués grâce aux actions des partenaires.

La deuxième hypothèse qui présume que la mise en œuvre des actions de coopération nécessite la mobilisation d'une diversité d'acteurs s'est avérée fausse. En effet, il ressort que ce jumelage n'implique pas tous les acteurs de la commune. Les associations qui ont été créées dans le cadre du jumelage sont impliquées contrairement aux associations qui n'ont pas été créées dans ce cadre.

La troisième hypothèse qui soutient que la coopération décentralisée renforce la gestion institutionnelle de la commune de Bougouni est confirmée. Les partenaires ont construit des nouveaux bâtiments et rénové les anciens.

Ensuite une dotation en salle informatique équipée de matériels informatiques au sein de la mairie. En outre, la coopération permet la réalisation des infrastructures sociales de base au sein de la commune.

Enfin, notre dernière hypothèse qui affirme que les actions de coopération permettent d'améliorer les conditions de vie des populations locales de Bougouni est confirmée. Ce jumelage a apporté un grand changement dans les conditions de vie des populations notamment sur les plans éducatif, sanitaire, hydraulique, artisanal, de santé, du maraichage et le transport.

La mise en place de la coopération décentralisée par nos autorités et les partenaires furent une initiative salubre pour la municipalité ainsi que les populations de Bougouni. En effet, elle se présente comme vecteur de consolidation de la politique de décentralisation amorcée par les autorités. Les actions de la coopération décentralisée utilisées à bonne échéance, ne feront que combler un vide auquel les collectivités sont confrontées.

Cependant cette dynamique d'acteurs est confrontée à des difficultés. Il s'agit entre autres de :

l'appropriation des biens du jumelage pour des fins personnelles par certains élus communaux et des tentatives de récupération des biens du jumelage pour des fins politiques ; l'absence de suivi des actions du jumelage par un service de l'Etat et la capitalisation des expériences en matière de coopération décentralisée ; l'absence de renforcement de la capacité des élus

communautaires ; la non prise en compte de certaines propositions permettant à la municipalité de générer des revenus pour le renforcement du budget communal ; manque d'inclusion pendant l'élaboration des projets surtout des associations créées hors du jumelage, des agents des services techniques, des ONG, des citoyens ordinaires.

Enfin, il importe d'orienter davantage les actions de la coopération décentralisée, vers les secteurs de développement durable. Cela permettra de pérenniser les acquis en rendant plus visible les actions et d'autonomiser durablement les bénéficiaires.

Bibliographie

WEBOGRAPHIE

<http://www.google.com/search?q=Definition+de+la+cooperation+decentralisation&hl=fr-ML&gbv=2&Oq=Definition/> consulté, jour, mois, année, heure

<http://WWW.vie-public.fr/decouverte/institutions/collectivites-territoriales/collectivites-territoriales> consulté, jour, mois, année, heure

[-www.undp.org/hdr2002/français/indicateurs.pdf](http://www.undp.org/hdr2002/français/indicateurs.pdf)).

<http://dgct.gouv.fr/politiquestrategie/DCPND2024%20version%20soumise%20des%20minis%20conseils>, le 26 juin, 2018, heure

OUVRAGES

ALLEMAND, S, 2005, Du gouvernement aux gouvernants in les enjeux du développement durable, édit : Harmattan, pp : 55-64

Dambisa Moyo, (2009), *L'aide fatale*, JC Lattes, France.

Durkheim, Emile. (1975), les règles de la méthode sociologique, Flammarion, France, pp : 47

Eberhard Christoph, droit, gouvernance et développement durable, (2005), paris, édit : Karthala, p : 241

Jo Demande Marie, Décentralisation et gouvernance locale en Afrique : des processus des expériences, 2000 ; édit : Corlet imprimeur, p : 7

SY Ousmane, Reconstruire l'Afrique : vers une gouvernance fondée sur les dynamiques locales, (2009), Paris, édit : Jamana, p : 166

Olivier de Sardan j, p, 2007, le développement comme champ politique local, Bulletin de L APAD, 1.

TINTURIER Jacques, de la coopération à l'aide au développement en Afrique : proposition pour une politique d'aide de la France, 2000 ; édit : Harmattan : 55

Magassa Hamidou et Manuel Ortega Hegg, pouvoir locaux et décentralisation, (1997), Paris ; édit : Harmattan : 28

ARTICLES

Ministère de l'administration territoriale et de la Décentralisation, document cadre politique de la décentralisation 2015-2024

Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, GUIDE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE AU MALI, ed, Coopération Française SCAC Bamako Mali.

Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales
<http://dgct.gouv.ml/telecharger/les%20possibilités%20collaboration%20avec%20les%20CT.pdf>, consulté

Revue des institutions politiques et administratives du Sénégal, la décentralisation régionale au Sénégal : Actes du 9^e colloque de la RIPAS, Dakar, 1993 ; édit : Fondation Frederich Ebert : 110

Rapport général recommandation stratégie et plan d'action, les Etats généraux de la décentralisation au Mali, (2013), édit : la coopération suisse, pp : 108

art L 1115-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Lenfle Sylvain, Midler Christophe, Gestion de projet et innovation, (2003), Paris ; pp : 1
<http://delta-c.org/MasterSciencesPolitiquesx.pdf>, consulté, le 07, octobre, 2017

Le 26 juin, 2018, heure

MEMOIRE

Hawa Coulibaly, (2008-2009), la diaspora Malienne et la coopération décentralisée : le cas de la ville de Montreuil-sous-Bois, Université Paris Diderot- Département de la géographie.

Marie J, in Charles Menye, (2009), processus d'élaboration des projets dans l'administration Camerounaise : le cas du ministère de l'Environnement et de la protection de la nature (MINLP), Université catholique d'Afrique central (UCAC)-département économie et finance.

Sangaré Boukary, (2012-2013), Conflit au Nord Du Mali et Les Dynamiques Sociales Chez les Peuhls Du Hayré, Université Cheikh Anta Diop-Département Sociologie .

ANNEXE 1 : Guide d'entretien adressé aux populations locales

Nom et Prénom :

Profession :

OBJECTIF : Déterminer l'impact de la coopération sur les conditions de vie des populations locales

1-Connaissez-vous la coopération décentralisée ?

2-avez-vous connaissance des infrastructures réalisés dans le cadre de cette coopération ? Si oui lesquelles ?

3-Ces projets ont-ils apporté des changements dans votre condition de vie ?

4-Etes-vous satisfait de ces projets ? Si oui pourquoi ? Sinon pourquoi ?

5-Bien avant la mise en œuvre de ces projets étiez-vous confronté à des difficultés ?

6-Quelle est votre perception de cette coopération ?

Modalité d'implication de la population locale

1-Participez-vous à l'élaboration des projets destinés à votre commune dans le cadre de cette coopération ? Si oui comment ?

2- vos préoccupations sont-elles prises en compte pendant l'élaboration des projets destinés dans votre commune ?

ANNEXE 2 : Guide d'entretien adressé aux organisations de la société civile

- Identification de l'enquêté

- 1-Sexe : 2-Age : 3-Situation matrimoniale :
- 2- Profession : 5- Ethnie : 6-Village et région d'origine :
- 7- Lieu de résidence : 8-durée de résidence :
- 9- Quel poste occupez-vous dans l'association :

II- Identification de l'association

- 1-le nom de l'association: 2- depuis quand existe-t-elle :
- 3- Adresse de l'association : 4- Village et région d'origine :

III Description de l'association :

- 2-les objectifs de l'association :
- 3-le nombre d'adhérents de cette association :
- 4-la cotisation mensuelle ou annuelle par membre :
- 5-Autre ressources pour l'association :
- 6-A quelle fréquence se tiennent les réunions de l'association :
- 7-Quelles sont les priorités pour le développement de votre village :
- 8- Quels sont les projets réalisés par votre association :

IV Coopération décentralisée

- 1-pouvez-vous me faire l'historique de votre implication dans cette coopération ?
- 2-Votre association a-t-elle été créée dans le cadre d'une coopération décentralisée ?
- 3- comment définissez-vous la coopération décentralisée ?
- 4-Quels sont vos rôles dans cette coopération ?
- 5- Quelles sont les motivations qui vous ont amené à vous impliquer dans cette coopération ?

6-Participez-vous à l'élaboration des projets destinés à votre commune dans le cadre de cette coopération ?

7-Selon vous quelles sont les motivations qui peuvent animer une collectivité française qui décide d'intervenir au Mali ?

8-Quelle est votre perception de cette coopération ?

9- Connaissez-vous le comité local de jumelage ?

10-Avez-vous contribué à sa mise en place ?

11-Etes-vous impliqué dans les activités du comité local de jumelage ?

ANNEXE 3 Guide d'entretien adressé aux membres du comité local de jumelage

Nom et Prénom :

Identité de l'enquête

A- Elle vise à savoir comment la coopération avec la commune a vu le jour

1-En quelle année a débuté le jumelage ?

2- comment définissez-vous le jumelage ou la coopération décentralisée.

3- Qui sont les personnes qui ont été à l'origine de ce jumelage ?

B- Vise à savoir comment le bureau fut mis en place et si toutes couches de la société sont représentées

1- Comment s'est opérée la mise en place du CLJ

2- Toutes les couches de la société sont-elles représentées ?

C- Connaître l'impact du jumelage au développement

1- Quelles sont les actions réalisées par le jumelage ?

2- Quel est le rôle du jumelage dans le développement de votre localité ?

D- Déterminer cette coopération comme vecteur de renforcement de la capacité des membres du CLJ

1- Contribuez-vous à la planification et à la maîtrise d'œuvre des projets ?

2- Rencontrez-vous des difficultés dans la conduite de votre jumelage ?

3- Quel bilan faites-vous de ce jumelage ?

4- Quelle est votre perception de cette coopération décentralisée

ANNEXE 4

LISTE DES CARTES

CARTE N°1 : Présentation de la commune de Bougouni

LISTE DES PHOTOS :

PHOTO N°1 : La classe construit à Massablacoura

PHOTO N°2 : le jardin d'enfant de Djalanikoro

PHOTO N°3 : La salle de consultation du CSCOM de Massablacoura

PHOTO N°4 : La salle d'accouchement du CSCOM de Massablacoura

PHOTO N°5 : la fontaine du quartier Medine

PHOTO N°6 : L'arrière de la fontaine construit 28/01/1983 à Médine derrière l'hôpital

PHOTO N°7 : la machine à broderie bénéficié par Mr.Badjan un couturier a Bougouni en1991

PHOTO N° 8 : le camion offert à la collectivité

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1 : Acteurs rencontrés sur le terrain

Tableau n°2 : Répartition de la population par tranche d'âge

Tableau n°3 : Répartition de la population par village/quartier

Tableau n° 4: éléments de production agricole (Cultures céréalières)

Tableau n°5: éléments de production agricole (plantes tubercule)

Tableau n°6: élément de production agricole (culture maraichère)

Tableau n°6: Elément de la production agricole (Culture légumes, racines et bulbes de contre saison)

Tableau n°7: Equipement agricole familiale de la commune EAF

Tableau n° 8 : effectif du cheptel au cours des années 2014 et 2016

Tableau n°9 :Produit d'élevage

Tableau n°10 : Association et organisation sociales de la commune

Tableau n°11 : Les domaines d'actions des acteurs de développement

Tableau n°12 : le condensé des secteurs d'activité mentionnés dans le PDSEC par commune
urbaine et rurale

Tableau n°13 : la période de signature de la charte d'amitié entre les trois villes

Table des matières

Dédicace	2
Remerciements	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
Sommaire	8
RESUME.....	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION.....	10
Chapitre I : Méthodologie de recherche	12
1-L'observation du terrain.....	12
2-La revue documentaire.....	12
3- Les enquêtes de terrain	14
4- Les difficultés rencontrées	16
chapitre II : Définition des concepts.....	18
I-1-Coopération.....	18
I-2-Decentralisation.....	19
I-3-Développement.....	19
I-4-Gouvernance :	20
I-5-Projet	21
Chapitre III: REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	22
I -Historique du peuplement de Bougouni.....	26
2-LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES.....	27
-Situation administrative :	27
3-Situation géographique de la commune de Bougouni :.....	27
3-1Les coordonnées géographiques :	27
3-2-Les limites de la commune :	27
3-3-Démographie et Sociologie :.....	29
4-ETAT DES LIEUX DES PRINCIPAUX SECTEURS.....	31
4-1-Environnement social	31
4-2-Les contraintes et potentialités	32
4-3. L'Agriculture :	32
4-4- Elevage :.....	37
4-5-La pêche.....	39

4-6-Environnement et assainissement :	39
4-7-Infrastructure d'assainissement	40
4-8-Hydraulique :	40
4-9-Artisanat :	40
4-10-Infrastructures Touristiques et Hôtelières :	40
4-11-Commerce	41
4-12-L'Education	41
4-13-Santé	41
4-14-Administration communale :	42
4-15-Secteur des infrastructures, bâtiments et équipements :	42
4-16-Accessibilité :	43
5-LES ACTEURS DU DEVELOPPMENT DE LA COMMUNE	43
2-1-Genèse de la mise en place de la coopération décentralisée dans la commune Bougouni.	59
3-Les enjeux de la coopération décentralisée dans la commune de Bougouni.	63
ChapitreIV: LES DOMAINES D'ACTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA COMMUNE DE BOUGOUNI	64
1- Les projets de coopération décentralisée	64
1-1-Éducation :	64
1-2-Le domaine de la santé	67
1-3- Environnement, économie	69
1-4- Le domaine de l'hydraulique	70
1-6-L'Assainissement.	73
1-7-Transport.	73
1-8-Secteurs Art, culture, sports et communication	74
1-9-Secteur Associatif	75
chapitre v : Rôle de la coopération Décentralisée dans le Développement Local de la Collectivité de Bougouni	
1-LE MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	77
2- MODALITES D'IMPLICATION DES ACTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE COOPERATION	78
3- LES SOURCES DE FINANCEMENT	79
4-L'IMPACT DES PROJETS DE COOPERATION SUR LE DEVELOPPMENT DE LA COMMUNE DE BOUGOUNI.	81
4-1-L'impact du jumelage dans la gestion communale.	81

4-2-L'impact des projets sur les conditions de vie des populations.	82
Conclusion générale	85
Bibliographie	88